

RAPPORT ANNUEL

DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION ET PÔLE ANTI-CORRUPTION ANTANANARIVO

Juillet 2019- Juin 2020



SOMMAIRE

2	LE MOT DE LA COORDONNATRICE NATIONALE
4	INTRODUCTION
5	Partie I – LES RESSOURCES A LA DISPOSITION DE LA DCN ET DES PAC
14	Partie II – LES ACTIVITES DE LA DCN ET DU PAC ANTANANARIVO
51	Partie III - LES EVENEMENTS MARQUANTS
58	Partie V - LIMITES ET PERSPECTIVES
60	LISTE DES TABLEAUX
62	LISTE DES FIGURES
63	LISTE DES ABREVIATIONS
65	TABLE DES MATIERES
67	ANNEXES

Le Mot de la Coordonnatrice Nationale



L'avancée de la Lutte Contre la Corruption à Madagascar s'opère par :

- *L'impulsion constante des autorités politiques à travers leur volonté de s'y engager ;*
- *Les efforts de l'administration dans la conception et la mise en œuvre de politique sectorielle de Lutte Contre la Corruption ;*
- *L'appropriation par l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale des enjeux de la lutte contre les infractions économiques et financières ;*
- *La sensibilisation continue de la Société Civile sur les impacts de la corruption et la dénonciation des faits de mauvaise gouvernance ;*
- *La continuité des synergies d'actions du Système Anti-Corruption ;*
- *L'application continue par les Pôles Anti-Corruption (PAC) de leur politique pénale notamment en matière de répression des infractions relevant de leur compétence.*

Nous voici à la deuxième année d'opérationnalisation des PAC ou plus particulièrement de celle du PAC d'Antananarivo.

En dépit de quelques problèmes d'ordre budgétaire, matériel, environnemental et en matière d'effectifs, le PAC d'Antananarivo jusqu'ici le seul fonctionnel, a entrepris des efforts pour l'atteinte des objectifs tracés dans la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2015-2025, adopté le 21 septembre 2015.

Il convient également de relever des difficultés relatives à l'application de certaines dispositions de la Loi n°2016-021 du 22 août 2016 qui régit les Pôles Anti-Corruption ainsi qu'à certaines législations à l'usage ou appliquées à ces derniers. Il en est ainsi de la lourdeur du processus de recrutement des magistrats devant composer les PAC, des contradictions constatées entre certaines dispositions légales, des incidents de procédure entraînant l'impunité à l'égard de certains justiciables engendrés par l'existence de quelques ordres de juridictions spécialisées, du retard dans l'adoption de certains textes réglementaires dont celui se rapportant à la mise en place de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites prévu par l'ordonnance n°2019-015 du 15 juillet 2019, paralysant l'exécution des décisions juridictionnelles prononçant des mesures de confiscation et de l'absence de suite aux demandes de mainlevée de poursuites contre certains suspects adressées à certaines autorités administratives .

Mais la seconde année de fonctionnement du PAC d'Antananarivo a été également marquée par une optimisation de la performance du système par l'accélération du traitement des dossiers justifiée par le volume des affaires traitées malgré un léger ralentissement au cours du dernier trimestre dû à l'état d'urgence sanitaire décrété dans le pays.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique d'accessibilité aux juridictions et de rapprochement du PAC à la population ainsi que de l'extension de la répression de la Corruption, la prospection de la mise en place du PAC de Mahajanga a débuté au cours de la période 2019-2020. L'opérationnalisation de cette deuxième juridiction rentre dans le plan d'action de la Direction de Coordination Nationale (DCN), inscrite dans son Plan de Travail Annuel. La culture de la performance sera inculquée au sein de ce second PAC, ce, en concertation avec le Comité de Suivi et d'Evaluation des PAC.

Je tiens à évoquer les efforts fournis par l'ensemble du personnel administratif et judiciaire de la DCN/PAC dans l'accomplissement de leurs tâches respectives. Ces derniers ont constamment œuvré en synergie pour une gestion dynamique de la Lutte contre la Corruption.

Enfin, et non des moindres, j'adresse mes remerciements aux membres du Comité de Suivi et d'Evaluation des PAC pour leur soutien au fonctionnement du PAC d'Antananarivo durant ces deux années et en tant que garants de l'indépendance des PAC.

RATIARAI SOA Harimahefa

Coordonnatrice Nationale des Pôles Anti-Corruption

INTRODUCTION

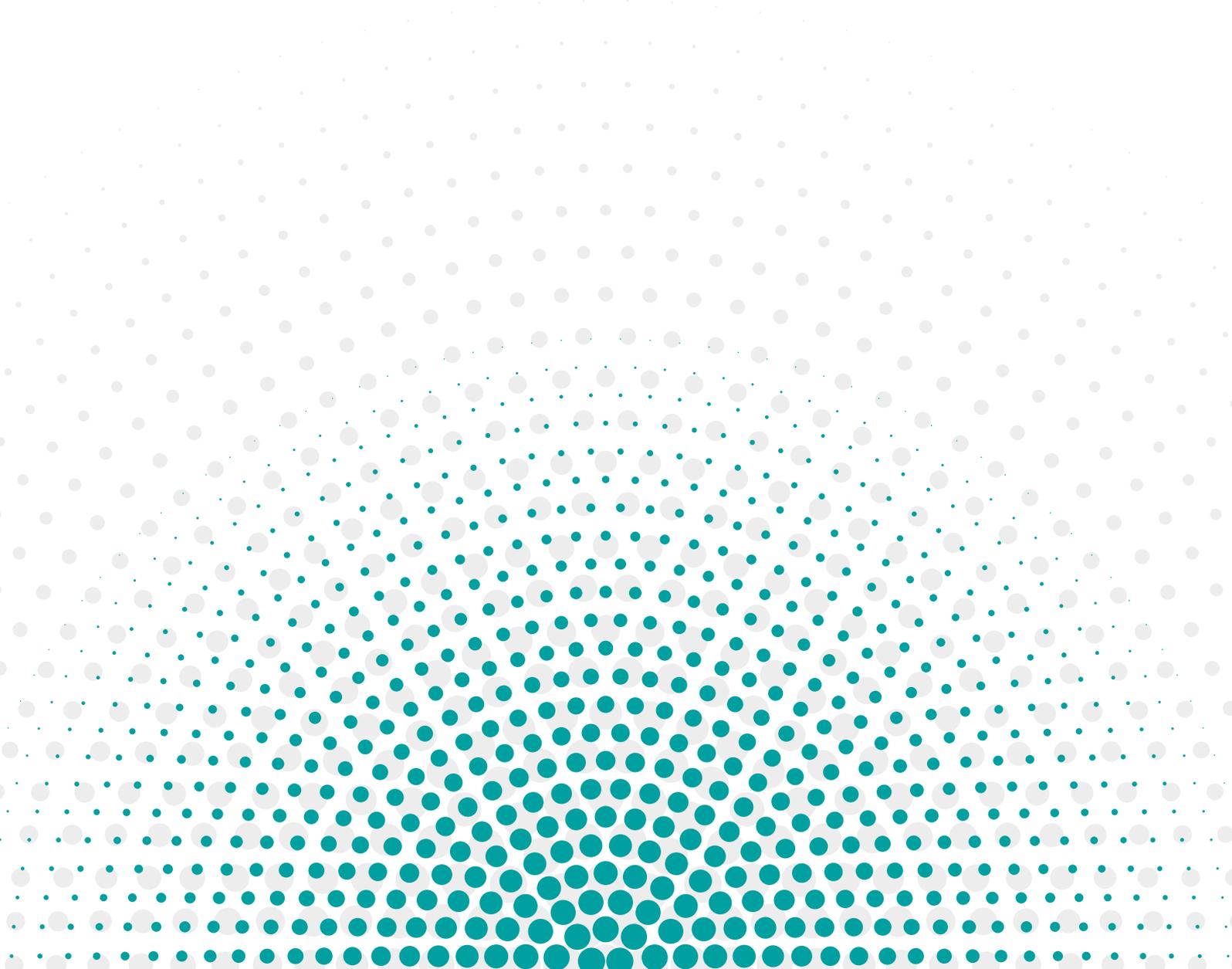
Si la première année d'existence de la Direction de Coordination Nationale et du Pôle Anti-Corruption d'Antananarivo a été une année d'expérience, celle de la seconde année est un nouveau tournant marqué par une évolution de la politique pénale du PAC, une hausse considérable du nombre des affaires traitées, une amélioration du ratio prévenus/condamnés, un meilleur renforcement des capacités et une nouvelle approche méthodologique dans l'exécution des tâches administratives et juridictionnelles.

Le présent document rapporte :

- *Les ressources à la disposition de la DCN/PAC*
- *Les réalisations suivant les Plans de Travail Annuel (PTA) 2019-2020*
- *Les activités juridictionnelles du PAC*
- *Les évènements marquants*
- *Les limites à l'atteinte des objectifs*
- *Les perspectives.*

PARTIE 1

LES RESSOURCES A LA DISPOSITION DE LA DCN ET DES PAC



CHAPITRE I - RESSOURCES HUMAINES

I.1 Personnel de la Direction de Coordination Nationale (DCN) et des PAC

I.1.1 Personnel de la DCN

La DCN a pour mission d'assurer la coordination des PAC et leur bon fonctionnement à travers l'élaboration et l'exécution de leur budget, le soutien logistique, la centralisation de leurs résultats quantitatifs et qualitatifs, le suivi et l'évaluation de leurs activités. Pour améliorer sa performance et préparer la mise en place du PAC Mahajanga, l'effectif du personnel de la DCN a été renforcé.

☑ **Nouveau personnel de la DCN affecté à Antananarivo**

Pour étoffer l'équipe de la DCN à Antananarivo, des assistants, des secrétaires et des coursiers ont été recrutés. Dans le cadre d'une collaboration entre la DCN et le Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie, 3 gendarmes ont été détachés au PAC d'Antananarivo. Toutefois, le poste de DAF est resté vacant durant la période de juillet 2019 à juin 2020. Le tableau suivant présente l'effectif du personnel de la DCN recruté pour Antananarivo pour la même période.

Tableau 1 : Effectif des nouveaux personnels de la DCN recrutés pour Antananarivo de juillet 2019 à Juin 2020

ANTANANARIVO	
Fonction	Nombre
Assistant	3
Secrétaire	2
Agent d'accueil	1
Coursier	2
Chauffeur	2
Gendarme	3
TOTAL	13

Source : DCN/DAF/Service Administratif et du Personnel/Juin 2020

☑ **Personnel d'appui de la DCN affecté à Mahajanga**

La DCN a recruté 6 agents ECD pour appuyer le PAC Mahajanga dont une assistante technique, un assistant en informatique, deux techniciennes de surface, un chauffeur et un agent de sécurité. Cependant, au cours du mois de février 2020, ce dernier a démissionné. Un gendarme a été aussi détaché au PAC Mahajanga pour renforcer la sécurité du bâtiment. Le tableau ci-après montre l'effectif du personnel d'appui de la DCN affecté à Mahajanga.

Tableau 2: Effectif du personnel d'appui de la DCN affecté à Mahajanga

Fonction	Nombre
Assistant technique	1
Assistant informatique	1
Technicienne de surface	2
Chauffeur / Coursier	1
Agent de sécurité	0
Gendarme	1
TOTAL	6

Source : DCN/DAF/Service Administratif et du Personnel/Juin 2020

Le tableau ci-après présente les effectifs des personnels de la DCN basés à Antananarivo et à Mahajanga

Tableau 3 : Résumé des effectifs des personnels de la DCN

	HOMME	FEMME	TOTAL
ANTANANARIVO	24	17	41
MAHAJANGA	3	3	6
TOTAL	27	20	47

Source : DCN/DAF/Service Administratif et du Personnel/Juin 2020

I.1.2 Personnel du PAC Antananarivo

Au mois de juin 2020, le siège du PAC premier degré a bénéficié d'un nouveau Juge rendant le nombre total des Magistrats de cette juridiction de première instance à 11 dont 6 femmes et 5 hommes. Pour le PAC Second Degré, le nombre de Magistrats est de 12 dont 8 femmes et 4 hommes.

Concernant les Greffiers, leur effectif a été renforcé au cours du second semestre de l'année 2019. 7 nouveaux Greffiers ont été affectés au PAC Antananarivo dont 4 Greffiers pour assurer les postes de Secrétaires particuliers des Chefs de Cour et des Chefs de Juridiction, un Greffier pour le poste de Chef Secrétariat du Parquet, 2 Greffiers pour les Cabinets d'Instruction et les Greffes Correctionnels. Au total, il y a 16 Greffiers au PAC Premier Degré Antananarivo dont 2 hommes et 14 femmes contre 9 Greffiers au niveau du PAC second degré dont 2 hommes et 7 femmes. Les tableaux ci-après résumant l'effectif des Magistrats et Greffiers du PAC Antananarivo et la répartition des nouveaux Greffiers affectés à cette Juridiction.

Tableau 4 : Effectif des Magistrats et des Greffiers du PAC d'Antananarivo au 30 juin 2020

		MAGISTRATS		GREFFIERS	
		HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
PAC PREMIER DEGRE	PARQUET	2	1	0	5
	SIEGE PREMIER DEGRE	3	5	2	9
PAC SECOND DEGRE	MINISTERE PUBLIC	3	1	2	2
	SIEGE DU SECOND DEGRE	1	7	0	5
TOTAL		9	14	4	21

Source : DCN/DAF/Service Administratif et du Personnel/Juin 2020

Tableau 5 : Répartition des Greffiers affectés au PAC Antananarivo

	EFFECTIF
CHEF SECRETARIAT DU PARQUET	1
SECRETAIRE PARTICULIER	4
GREFFIER D'INSTRUCTION	1
GREFFIER CORRECTIONNEL	1
TOTAL	7

Source : DCN/DAF/Service Administratif et du Personnel/Juin 2020

I.2 Tableau des mouvements du personnel

Comme énoncé ci-dessus, l'effectif des personnels de la DCN et du PAC Antananarivo a connu des évolutions durant la période de juillet 2019 à juin 2020. Les tableaux ci-dessous montrent les détails des mouvements des personnels de la DCN et du PAC Antananarivo durant cette période.

Tableau 6 : Mouvements des personnels de la DCN et du PAC Antananarivo du 01/07/2019 au 30 juin 2020

	EFFECTIF DU PERSONNEL AU 01/07/2019 (1)	RECRUTEMENT DE JUILLET 2019 A JUIN 2020 (2)	DEPART DE JUILLET 2019 A JUIN 2020 (3)	EFFECTIF DU PERSONNEL AU 30/06/2020 (4)=(1) +(2)-(3)
DCN (personnel basé à Antananarivo)	29	13	1	41
Personnel d'appui DCN basé à Mahajanga	0	6	0	6
PARQUET PRES LE PAC 1er DEGRE TANA	6	1	0	7
SIEGE PAC 1er DEGRE TANA	16	1	0	17
MINISTERE PUBLIC PRES LE PAC 2nd DEGRE TANA	7	1	0	8
SIEGE PAC 2nd DEGRE TANA	12	1	0	13

Source : DCN/DAF/Service Administratif et du Personnel/Juin 2020

CHAPITRE II - RESSOURCES MATÉRIELLES

II.1 Acquisitions de la DCN et des PAC sur ressources propres internes (RPI)

Comme précité ci-dessus, le soutien logistique des PAC est l'une des principales attributions de la DCN.

Durant le deuxième semestre 2019, la DCN a pu acheter des fournitures de bureau et des consommables informatiques pour assurer son bon fonctionnement et celui du PAC Antananarivo (cf. Annexe 1b). Par contre, à cause des taux de régulation fixés par la circulaire de régulation budgétaire, Elle n'a pas pu encore engager ces types de dépenses au cours du premier semestre 2020.

En ce qui concerne l'acquisition des matériels informatiques, suite à une décision prise en Conseil des Ministres au cours du 4ème trimestre 2019, regroupant tous les achats de matériels informatiques au niveau de la PRMP de la Présidence, la DCN et le PAC Antananarivo n'ont pu bénéficier que d'une imprimante laser en couleur en 2019 (Annexe 1a). Faute de nouvelles mesures claires pour l'année 2020, la DCN n'a pas pu engager des dépenses en matériels informatiques. Or, la plupart de ces derniers sont prévus à faire fonctionner le futur PAC de Mahajanga.

Cependant, à la fin du mois de décembre 2019, la DCN/PAC a pu acquérir deux véhicules dont un tout terrain de la marque « MITSUBISHI PAJERO SPORT » et le second un véhicule SUV « SUZUKI VITARA » (Annexe 1a).

II.2 Dotations des PTFs

☑ **PNUD**

Au cours du second semestre 2019, le projet « Institutions Démocratiques Intègres, Représentatives et Crédibles » (IDIRC) sur financement du PBF a doté la DCN/PAC de matériels informatiques tels que des laptops, des écrans, des vidéos projecteurs, une photocopieuse, un serveur, etc. (Cf. Annexe 2 : dotation par les PTFs).

Quant au projet « Renforcement de l'Etat de Droit » (RED) du PNUD, durant le premier semestre 2020, pour préparer l'ouverture du PAC Mahajanga, ce projet a doté cette juridiction de mobiliers pour ses deux salles d'audiences dont :

- ◊ tables pour les magistrats du siège, le Ministère Public, les greffiers, les avocats et les prévenus,
- ◊ fauteuils capitonnés pour les magistrats du siège, le Ministère Public, les greffiers
- ◊ bancs pour les avocats, les accusés et le public,
- ◊ estrades,
- ◊ barres des accusés.

☑ **Projet « Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe » (NFD)**

La Délégation de l'Union Européenne (DUE) à travers le projet NFD figure parmi les Partenaires Techniques et Financiers de la DCN et du PAC Antananarivo. En accompagnement du déploiement du logiciel INFO-PAC par un Consultant recruté par le projet NFD, des matériels informatiques tels que des stations de travail type mini PC, des onduleurs, des imprimantes, et autres (Cf. Annexe 2) ont été livrés au PAC Antananarivo. La formation des utilisateurs des dits matériels sont en attente.

L'élaboration des standards de service pour le PAC par un Consultant recruté par le projet est en cours de finalisation.

☑ **AMBASSADE DE CHINE**

Au cours du mois de décembre de l'année 2019, l'Ambassade de Chine a doté la DCN et les PAC de matériels informatiques, de matériels techniques et de bicyclettes pour renforcer leurs capacités en ressources matérielles. (Cf. Annexe 2)

CHAPITRE III RESSOURCES FINANCIÈRES ANNÉES 2019 ET 2020

III.1. Crédits alloués à la DCN/PAC, blocage de certaines lignes budgétaires et dépenses engagées durant l'année 2020

Au début de l'année 2019, le montant du budget alloué à la DCN/PAC s'élevait à Ar 7 058 840 000. Après la LFR, le budget est réduit à 3 925 440 000 Ar soit une baisse de 44%. Toutefois, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le PTA 2019, des aménagements des crédits ont été effectués au cours du quatrième trimestre de l'année 2019. Après ces aménagements, certaines lignes budgétaires jugées non prioritaires ont fait l'objet de blocage par le Ministère de l'Economie et des Finances suivant la note du conseil n°852/2019-PM/SGG/SC du 28 octobre 2019 ramenant ainsi les crédits disponibles de la DCN/PAC à Ar 3 203 833 000 soit une réduction de 55% par rapport à la LFI 2019.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire, les dépenses engagées durant l'année 2019 s'élèvent à Ar 2 261 207 060,03 soit 71% des crédits disponibles. Le montant total des dépenses de fonctionnement engagées est d'Ar 2 022 207 140,03 tandis que celui de l'investissement s'élève à Ar 238 999 920 soit respectivement 74% et 52% des crédits disponibles. A travers les crédits d'investissement disponibles, la DCN/PAC a pu acquérir deux véhicules mentionnés supra. Par contre, suite à une décision en Conseil des Ministres au cours du quatrième trimestre 2019, les achats de matériels informatiques ont été regroupés et centralisés au niveau de la PRMP de la Présidence. Les crédits inscrits dans la LFR 2019 de la DCN et des PAC ont été transférés par le Ministère de l'Economie et des Finances. Jusqu'à présent, seule une imprimante couleur a été livrée.

Le tableau suivant présente la situation des crédits de la DCN/PAC de juillet à décembre 2019

Tableau 7 : situation des crédits de la DCN/PAC de juillet à décembre 2020

	En Ariary					
	LFI	LFR	CREDITS APRES AMENAGEMENT ET BLOCAGE DU MEF	% DIMINUTION DES CREDITS DISPONIBLES APRES AMENAGEMENT ET BLOCAGE DU MEF *** (4) = ((3)-(1))/(1))*100	ENGAGEMENT (5)	% ENGAGEMENT **** (6)=((5)/(3))*100
	(1)	(2)	(3)			
TOTAL FONCTIONNEMENT	6 158 840 000,00	3 145 440 000,00	2 743 833 000,00	55,45	2 022 207 140,03	73,7
TOTAL INVESTISSEMENT	900 000 000,00	780 000 000,00	460 000 000,00	48,89	238 999 920,00	51,957
TOTAL	7 058 840 000,00	3 925 440 000,00	3 203 833 000,00	54,61	2 261 207 060,03	70,578

***Par rapport à la LFI

****Par rapport aux crédits après aménagement et blocage du MEF

Source : DCN/DSISE/SSE Juin 2020

III.2 Crédits alloués en 2020, taux de régulation et dépenses engagées de janvier à juin 2020

☑ **Compte Particulier du Trésor :**

En 2020, la DCN/PAC dispose d'un Compte Particulier du Trésor destiné à prendre en charge une partie des dépenses relatives aux activités juridictionnelles des PAC. Toutefois, aucune recette n'ayant été recouvrée durant le premier semestre 2020, notamment les amendes et les condamnations pécuniaires, les lignes de dépenses existantes n'ont pu être engagées.

☑ **Budget général :**

Pour l'exercice 2020, le budget alloué à la DCN/PAC indiqué dans la LFI 2020 s'élève à Ar 4 599 920 000 dont Ar 3 699 920 000 Ar destiné aux dépenses de fonctionnement et 900 000 000Ar à celles des investissements. Le budget accuse une diminution de 35% par rapport au montant inscrit dans la LFI 2019. Cependant, par rapport à celui inscrit dans la LFR 2019, il a été constaté une augmentation de 17%. Le tableau ci-après, illustre la situation des crédits alloués à la DCN/PAC pour l'année 2020.

Tableau 8. Situation des crédits alloués à la DCN/PAC pour l'année 2020.

	(En Ar)		(en %)
	LFI 2020	Engagement Janvier à Juin 2020	Taux d'engagement
Fonctionnement	3 699 920 000,00	771 269 918,60	21%
Investissement	900 000 000,00	-	0
TOTAL	4599920 000,00	771 269 918,60	17%

Source : DCN/DSISE/SSE Juin 2020

Durant le premier semestre 2020, le montant des engagements effectués par la DCN/PAC s'élève à Ar 771 269 918, 60 soit 17% du montant inscrit dans la LFI 2020. Ces dépenses sont exclusivement des dépenses de fonctionnement. Cette situation est due d'une part par les taux de régulation imposés par la circulaire de régulation pour le 2ème Trimestre 2020 n°005-MEF/SG/DGFAG du 06 avril 2020 et d'autre part, à cause de quelques rubriques au niveau des crédits de fonctionnement qui ont été bloquées comme les frais de déplacement extérieur, les indemnités de mission intérieure, les frais de déplacement extérieur, les indemnités de mission extérieure et autres par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). A titre d'exemple, au niveau des biens et services le taux de régulation a été fixé à 40% pour 2ème trimestre 2020. Il en est de même pour les dépenses d'investissement avec un taux fixé à 40%.

Le tableau suivant montre les montants des crédits autorisés par le MEF suivant les taux de régulation fixés au 1er trimestre et 2ème trimestre 2020.

Tableau 9 : Crédits inscrits dans la LFI 2020 et les montants autorisés par les taux de régulation au cours des deux premiers trimestres.

DEPENSES	LFI 2020	MONTANT AUTORISE PAR LE TAUX DE REGULATION T1	En terme de % T1	MONTANT AUTORISE PAR LE TAUX DE REGULATION T2	En terme de % T2
FONCTIONNEMENT	3 699 920 000	616 630 400	17	1 423 020 000	38
INVESTISSEMENT	900 000 000	153 000 000	17	344 000 000	38
TOTAL	4 599 920 000	769 630 400	17	1 767 020 000	38

Source : DCN/DSISE/SSE Juin 2020

Durant la période de janvier à juin 2020, le montant total des dépenses engagées représente 44% de celui autorisé par la circulaire d'exécution budgétaire. Au niveau du fonctionnement, ce taux a été de 54%.

III.3 Marchés Publics

III.3.1 Activités de la PRMP du 01 Juillet au 31 Décembre 2019

Le plan de passation des marchés pour l'année 2019 de la Direction de Coordination Nationale des Pôles Anti-Corruption a prévu 23 marchés dont 12 pour l'acquisition de fournitures, 1 s'agissant de marché de travaux et 10 marchés de prestations de service.

La procédure de lancement de passation de 15 marchés a été enclenchée. 2 marchés ont été passés par appel d'offres ouvertes et 13 marchés passés par consultation de prix ouverte.

Une seule mise à jour du plan de passation des marchés a été effectuée en raison de l'aménagement de crédits opéré par l'autorité contractante et des procédures relatives aux avis de consultation ouverte n°04-DCN-PAC/PRMP/UGPM.19 et n°05-DCN-PAC/PRMP/UGPM.19 déclarées sans suite. En outre, 5 procédures de relance ont été initiées faisant suite à ces décisions de déclaration sans suite et aux décisions de déclaration infructueuse de procédure relatives à l'avis d'appel d'offres n°02-DCN-PAC/PRMP/UGPM.19 pour le lot n°2 ainsi qu'aux avis de consultation n°04-DCN-PAC/PRMP/UGPM.19 et n°05-DCN-PAC/PRMP/UGPM.19. Au final, 12 conventions et marchés ont été signés et exécutés et 5 conventions ont été signés, reçus le visa du contrôle financier mais dont les montants correspondants n'ont pu être engagés en raison du blocage financier.

Tableau 10 : Récapitulatif des marchés publics au niveau de la PRMP de la DCN/PAC pour l'exercice 2019

PPM ¹	Marchés prévus	Marchés lancés	Relance	Décision de déclaration de procédure infructueuse	Décision de déclaration sans suite	Marchés exécutés	Marchés signés non engagés	Groupement d'achat public ²	Offre rejeté ³
	Nombre (24)	Nature							
Initial: 28 juin 2019	1	Travaux	15 dont 3 répartis en 2 lots	5	3	2	12	5	1
Mis à jour: 8 novembre 2019	12	Fournitures							
	10	Prestations de service							

Source : DCN/PRMP/Juin 2020

¹PPM: Plan de passation des marchés

² GAP: Fournitures en matériels informatiques

³ L'unique offre reçue relative à la fourniture de produits et petits matériels d'entretien a été rejetée aux motifs que celle-ci dépassait le montant estimatif du marché

III.3.2 Activités de la PRMP du 01 Janvier au 30 Juin 2020

Quant au plan de passation des marchés pour l'année 2020, celle-ci a été validée par la commission nationale des marchés le 27 mars 2020.

Deux (2) procédures de lancement de marché ont été effectuées, en l'occurrence, celle de la fourniture de produits et petits matériels d'entretien et celle de la fourniture en matériels et mobiliers de bureau répartie en 2 lots. La première a été attribuée et est en attente de signature. Il en est ainsi de la deuxième en ce qui concerne le lot n°2. Cependant, aucune offre n'a pu être retenue concernant le lot n°2 au motif que la personne responsable des marchés publics a pris la décision n°01-MJ/DCN-PAC/PRMP.20 portant déclaration de procédure infructueuse relative à l'avis d'appel d'offres n°01-DCN-PAC/PRMP/UGPM.20 du 27 avril 2020 "Fourniture de matériels et mobiliers de bureau répartie en deux (2) lots: -lot n°1: Fourniture de matériels et mobiliers de bureau".

Ainsi, afin de pouvoir relancer la procédure, une demande de validation de la mise à jour du plan de passation des marchés pour l'année 2020 a été demandée auprès de la commission nationale des marchés.

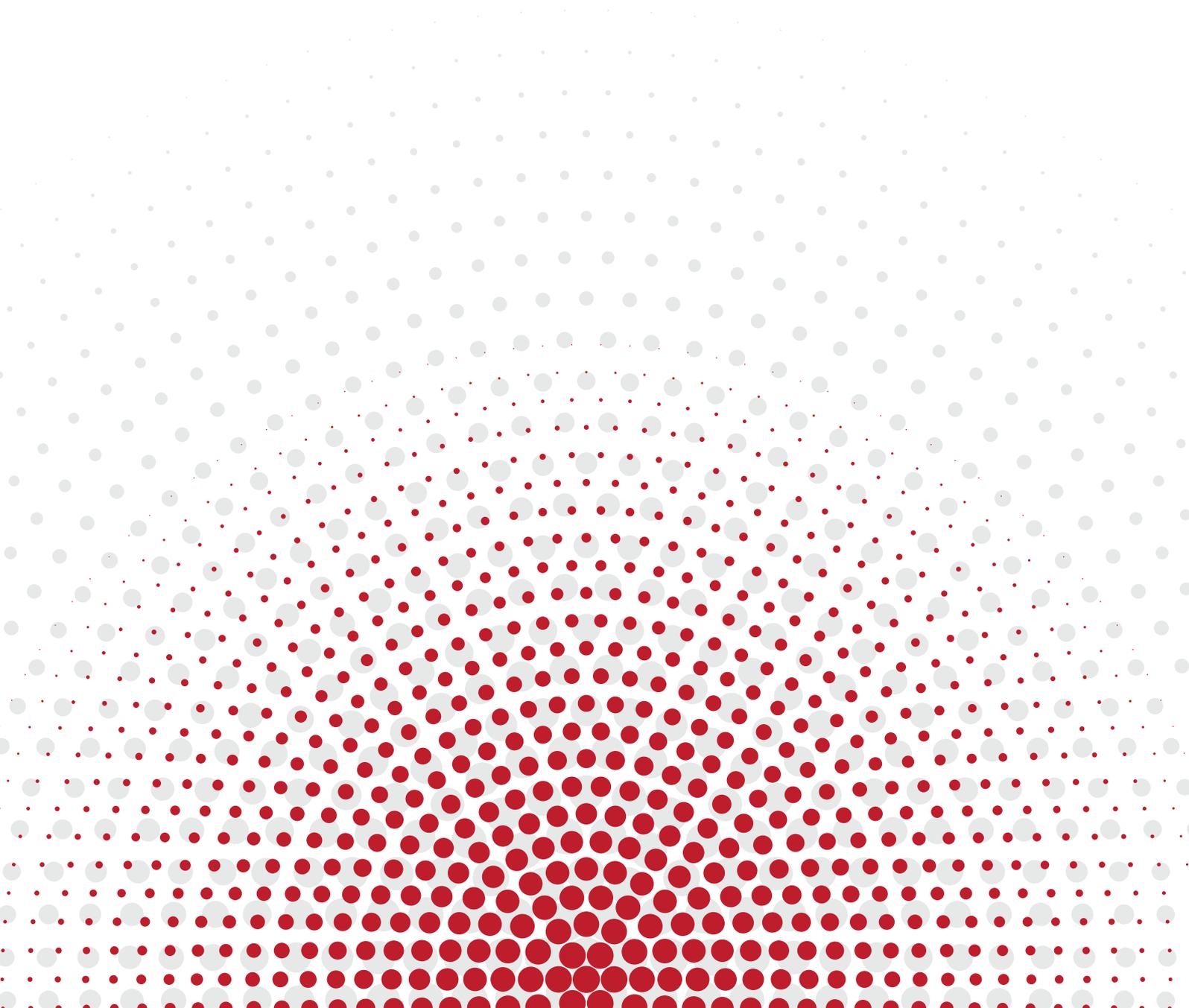
Tableau 11 : Récapitulatif des marchés publics au niveau de la PRMP de la DCN PAC pour l'exercice 2020

Plan de passation des marchés	Nombre de marchés prévus pour l'année 2020 (selon mode de passation)			Nombre de marchés lancés (selon mode de passation)		
	Appel d'offres ouvert	Achat direct	Avis de consultation ouverte	Appel d'offres ouvert	Achat direct	Avis de consultation
Initial: 27 mars 2020	3	2	19	1	0	1

Source : DCN/ PRMP/Juin 2020

PARTIE II

REALISATIONS DE LA DCN ET DU PAC ANTANANARIVO



CHAPITRE I - REALISATIONS SUIVANT LES PLANS DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2019 ET 2020

La ligne directrice des activités de la DCN et du PAC Antananarivo est définie dans leurs PTA, conformément à la SNLCC. L'objectif global est de : « Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières complexes et graves ». En 2020, des modifications ont été apportées au niveau des objectifs spécifiques et des résultats attendus afin de rendre plus performant la DCN et le PAC Antananarivo.

I.1 Réalisations de juillet à décembre 2019

Pour l'année 2019, trois (03) objectifs spécifiques ont été fixés pour atteindre l'objectif global notamment:

∅OS1 : Améliorer le fonctionnement des structures internes de la DCN et des PAC

∅OS2 : Optimiser la performance des PAC

∅OS3 : Améliorer la qualité et la crédibilité des PAC

Tableau 12 : Réalisations de la DCN PAC suivant le PTA 2019

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE (2018)	CIBLE ANNUELLE 2019	REALISATIONS 2019	OBSERVATIONS
OG Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières complexes et graves	Indice de Perception à la Corruption (IPC) TI	25	28	24	Objectif 2025 (SNLCC): 50/100
OS 1 Améliorer le fonctionnement des structures internes de la DCN et des PAC	Pourcentage des indicateurs de résultats atteints		100%	55,5%	
RES 1.1 La performance du personnel de la DCN assurée	Taux moyen de performance de l'équipe de DCN : DAF /DSISE		75%	Nd	Fiches d'évaluation en cours d'élaboration
RES 1.2 le budget de la DCN/PAC est élaboré et exécuté	Taux d'exécution du budget (sur financement interne)	100%	100%	77,48%	
RES 1.3 Les conditions de travail et les performances des acteurs de la DCN et des PAC sont améliorées	Pourcentage du respect des normes minimales de l'environnement de travail (véhicules, bureau: espace, mat mob, flotte, mat info, connexion, tenue de travail ...)	50%	65%	65%	
RES 1.4 les structures internes de la DCN et des PAC sont renforcées	Pourcentage des indicateurs d'objectifs spécifiques et de résultats disponibles	70%	100%	95%	
RES 1.5 La disponibilité et la fiabilité des statistiques relatives aux activités des PAC sont assurées	Rapports d'activités périodiques des PAC produits: -Bimestre (JI), -trimestriel (DCN-PAC), -annuel (DCN-PAC)		24 4 1	24 4 1	
RES 1.6 Le processus de l'informatisation et de la dématérialisation est engagé et est élargi en vue d'améliorer l'intégrité, la probité, la transparence et le rendement du travail de la DCN et des PAC	Taux de réalisation de l'informatisation/dématérialisation auprès de la DCN et des PAC	35%	50%	52%	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE (2018)	CIBLE ANNUELLE 2019	REALISATIONS 2019	OBSERVATIONS
OS2 Optimiser la performance des PAC	- Taux moyen des dossiers jugés au niveau des PAC opérationnalisés	33%	55%	63,50%	PAC Antananarivo (1er et 2nd degré)
	- taux d'évacuation des dossiers	60%	95%	76,33%	
RES 2.1 Les PAC plus accessibles, plus proche et connus des citoyens	Nombre de PAC opérationnels	1	2	1	PAC Mahajanga en cours de mise en place
OS 3 Améliorer la qualité et la crédibilité des PAC	-nb de doléances contre les PAC	T3 2018 : 3	<2	1	
RES 3.1 La perception des autorités et des citoyens vis-à-vis des PAC est améliorée	- standard de service appliqué		standard de service appliqué	Standard de service élaboré et validé	Avec un Consultant du projet NFD de la DUE En attente de duplication
RES 3.2 La répression de la corruption, du blanchiment et des infractions économiques et financières au niveau des PAC sévère et effective	-Taux de condamnations assorties de :				
	*confiscation	0%	12%	90,91%	
	* peines complémentaires /accessoires	47%	80%	80%	
	- politique pénale appliquée par les PAC	100%	100%	100%	
	-taux des pièces d'exécution établies	0	95%	50%	
	-taux d'exécution des décisions rendues :				
	*emprisonnement	-	100%	100%	
*amendes	0	0	0%		
RES 3.3 Les procédures de traitement des dossiers au niveau des PAC accélérées et simplifiées et les PAC plus efficaces	Ratio Condamnés/Prévenus	16/84	40/60	51/49	Source: siège PAC 1er degré

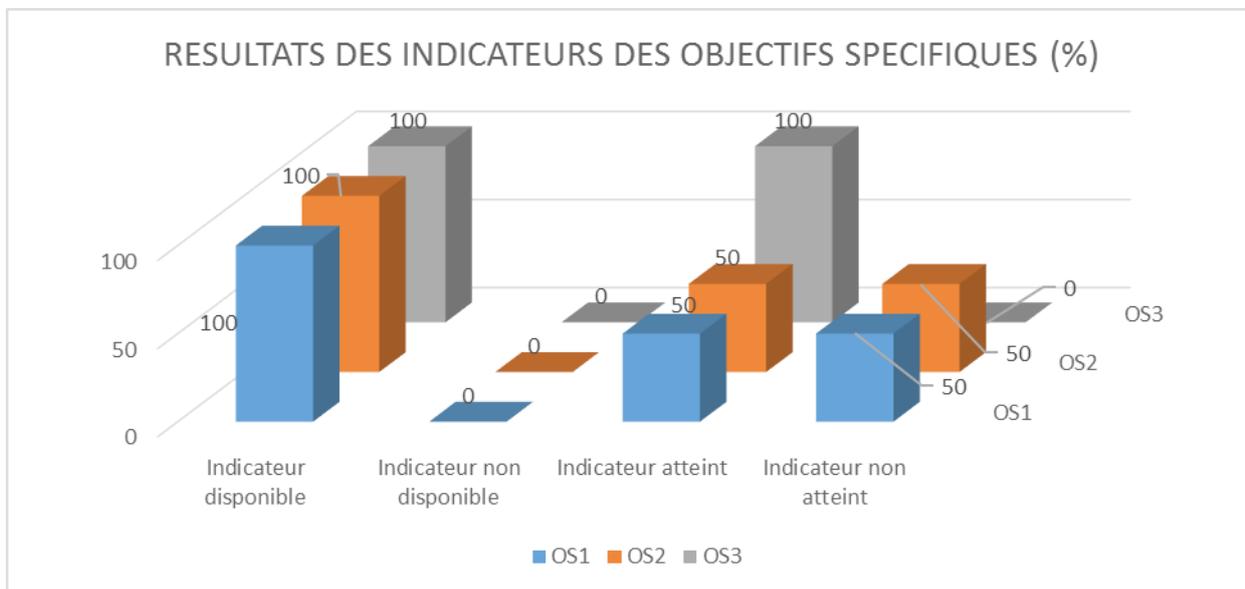
LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE (2018)	CIBLE ANNUELLE 2019	REALISATIONS 2019	OBSERVATIONS
RES 3.4 les rôles et responsabilités des acteurs judiciaires des PAC sont exercés dans un cadre d'imputabilité, de redevabilité et d'obligations de résultats	taux de performance globale du parquet		65%	Autres	Fiche d'évaluation de la performance en cours d'études
	taux de performance globale du siège du premier degré		65%	49,07%	
	taux de performance globale du parquet général		65%	Autres	
	taux de performance globale du siège du second degré		65%	Autres	
	-taux de performance des greffiers du siège premier degré		65%	57,95%	

Source: DCN /DSISE/Service Suivi-Evaluation/ Décembre 2019

Comme indiqué ci-dessus, l'objectif global fixé en 2019 a été décliné en 3 objectifs spécifiques (OS). Tous les indicateurs de ces objectifs spécifiques sont disponibles. Cependant, seul l'OS3 a atteint la valeur cible annuelle.

La figure suivante montre les résultats des indicateurs des objectifs spécifiques

Figure 1 : Résultats des indicateurs des Objectifs spécifiques



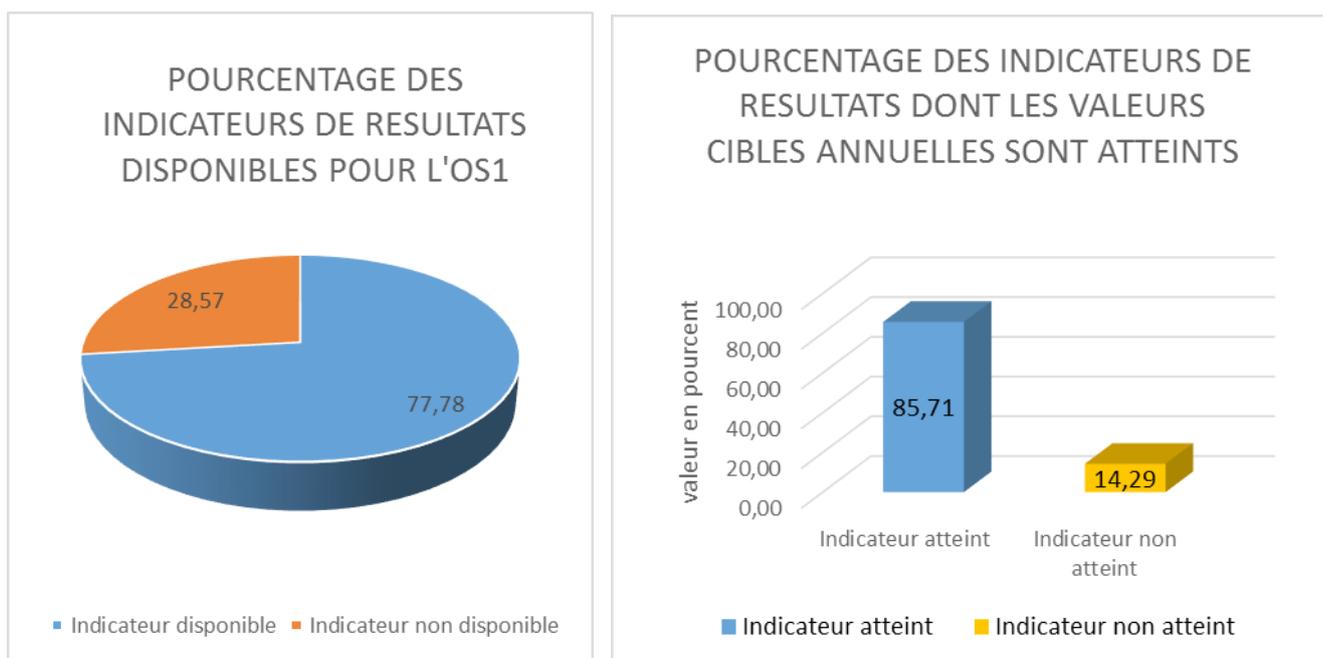
Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/décembre 2019

OS1 : "Améliorer le fonctionnement des structures internes de la DCN et des PAC"

Plusieurs activités et sous-activités ont été programmées en 2019 pour atteindre les 6 résultats qui ont été fixés au niveau de l'Objectif spécifique 1.

Dans l'ensemble, 78% des indicateurs de résultats sont disponibles et 86% de ces indicateurs disponibles ont atteint leur valeur cible. La figure ci-après présente la situation des indicateurs de résultats au niveau de l'OS1

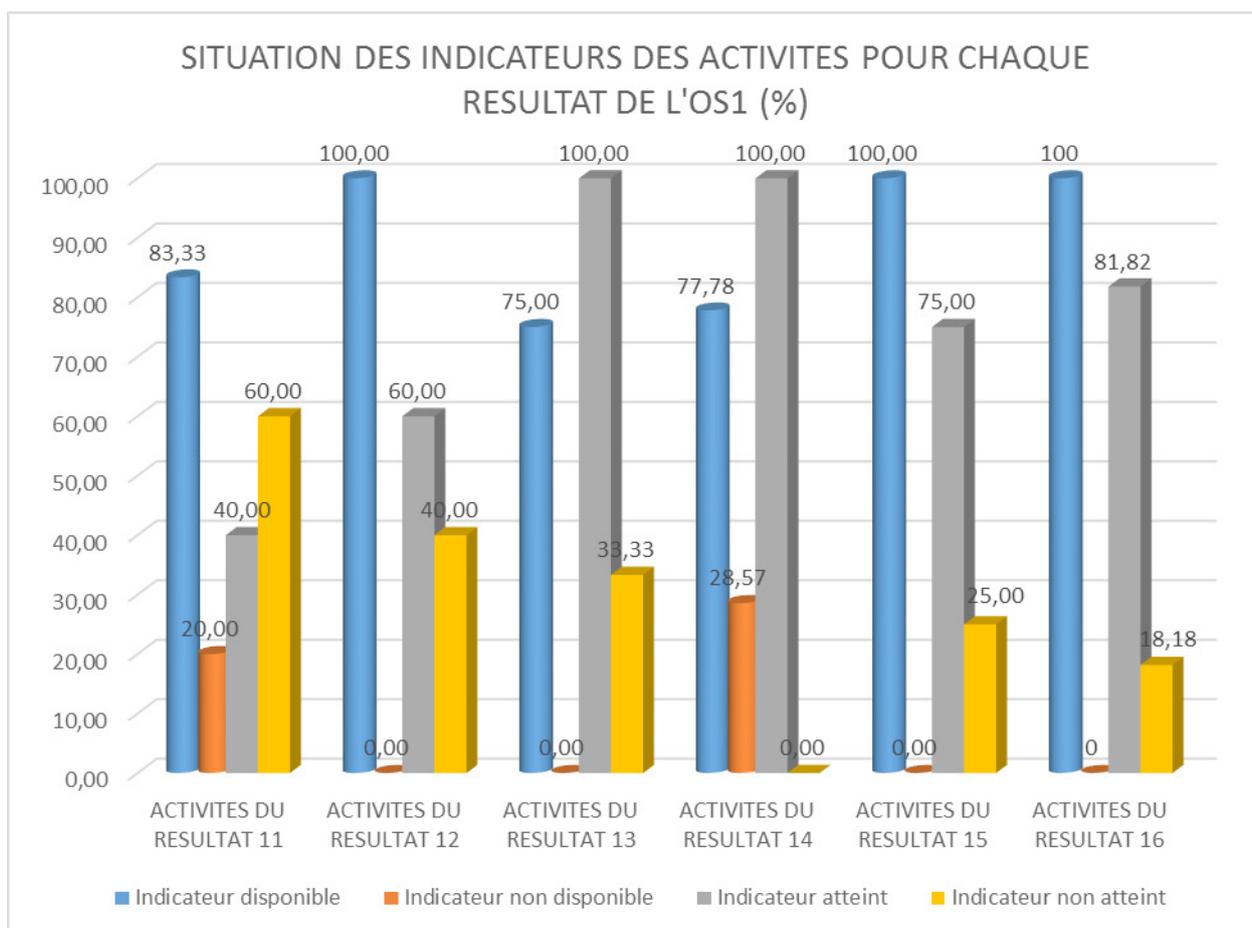
Figure 2 : Indicateurs de résultats au niveau de l'OS1



Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

Au niveau des activités, la figure suivante présente la situation de leurs indicateurs dont la majorité a été disponible.

Figure 3 : Indicateurs d'activités au niveau de l'OS1

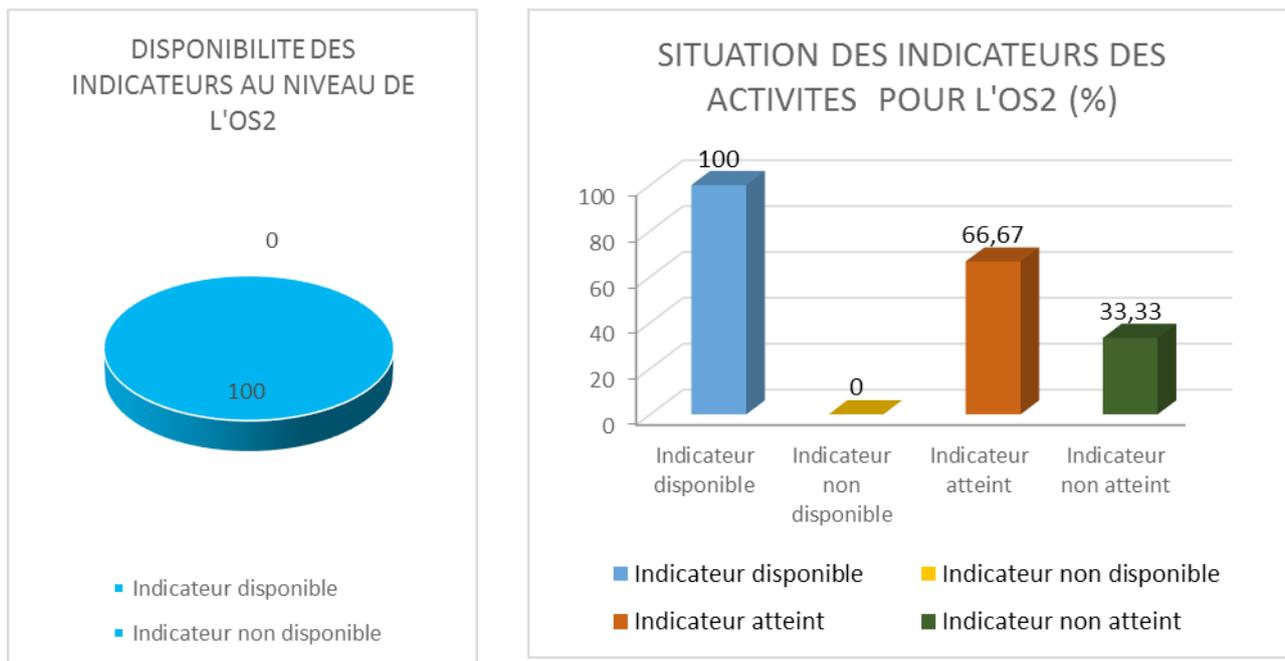


Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

OS2 : Optimiser la performance des PAC

La valeur cible annuelle au niveau des résultats n'a pas été atteinte en 2019. Il s'agit de la mise en place et l'opérationnalisation du PAC Mahajanga, reportées en 2020. Cependant, 67% des activités qui sont définies dans le PTA sont réalisées notamment, la signature du contrat bail du local abritant le PAC Mahajanga, l'installation des premiers lots de matériels et mobiliers de bureau, la signature des contrats de travail du personnel d'appui de la juridiction et la sélection des candidats (Magistrats et Greffiers) effectuée par le Comité de recrutement suite à l'appel à candidature lancé.

Figure 4 : Situation de l'indicateur d'objectif spécifique 2 ainsi que des indicateurs d'activités de cet objectif spécifique

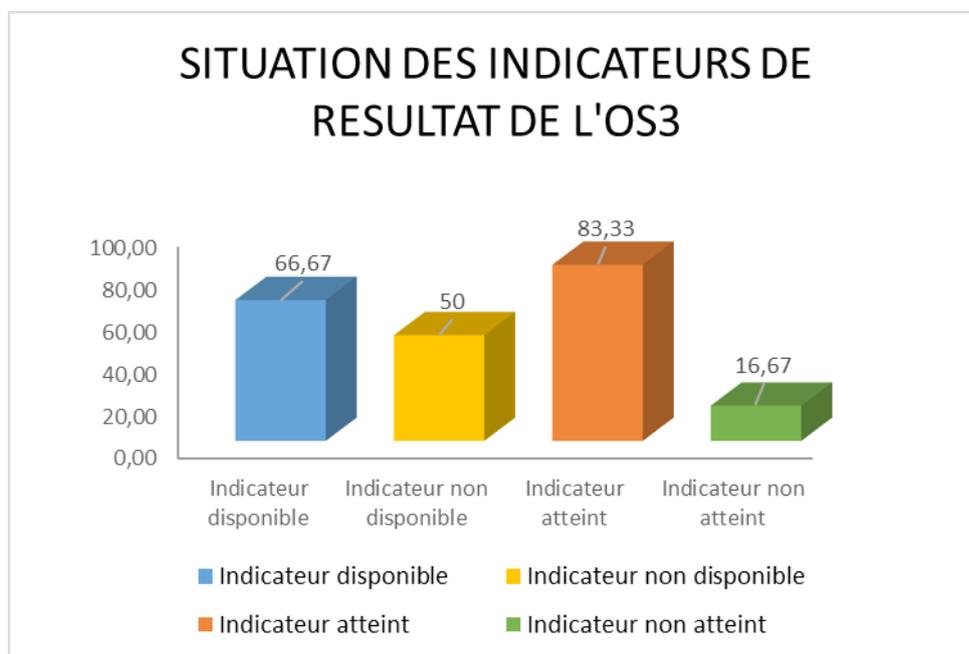


Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

☑ OS3 : Améliorer la qualité et la crédibilité des PAC

Pour l'objectif spécifique 3, 4 résultats ont été fixés. La figure suivante illustre la situation des indicateurs de résultats au niveau de l'OS3.

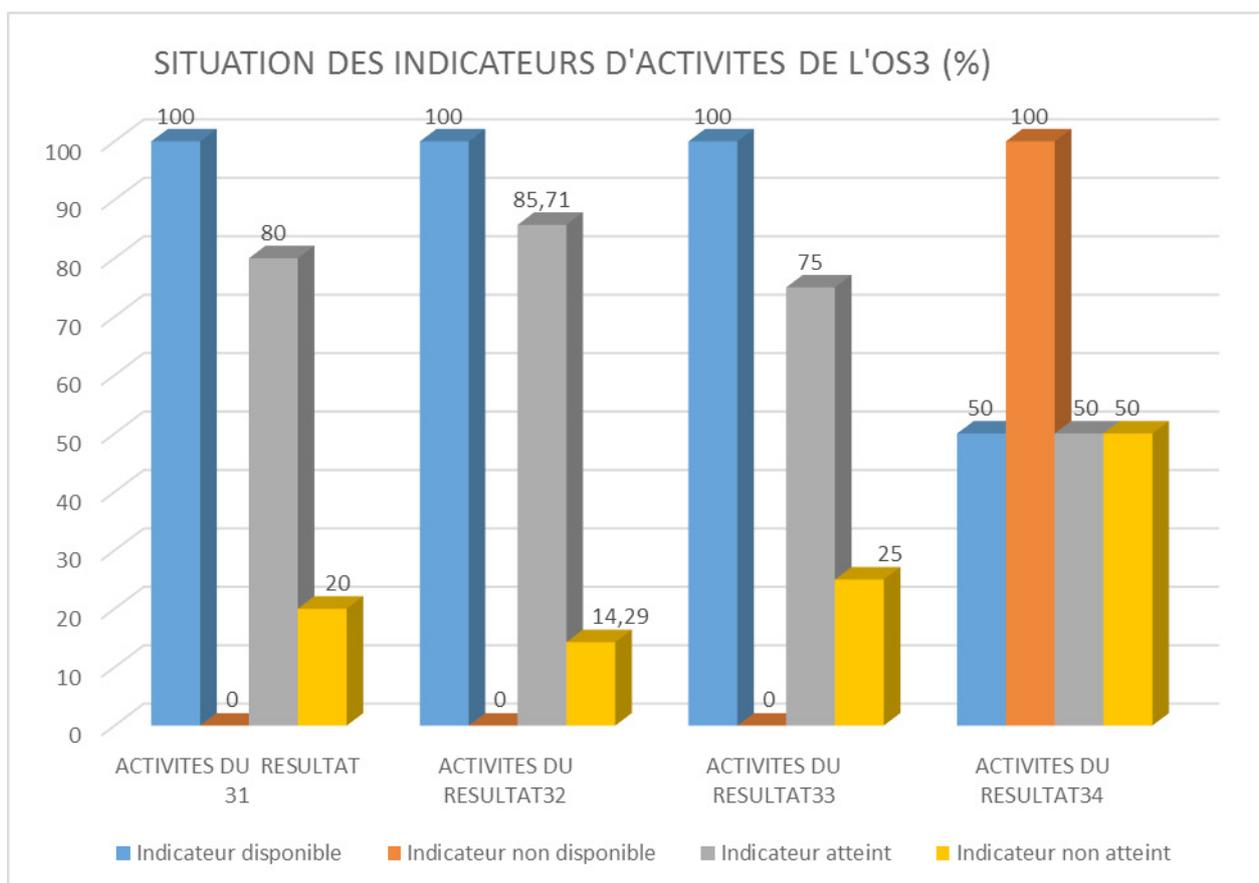
Figure 5 : Indicateurs de résultats de l'OS3



Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

En 2019, 83% des indicateurs de résultats de l'OS3 ont atteint leurs valeurs cibles annuelles. Pour les activités, en moyenne 73% des indicateurs ont atteint leurs valeurs cibles annuelles. Ce constat est présenté dans la figure suivante :

Figure 6 : Indicateurs d'activités de l'OS3



Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/août 2020

I.2 Réalisations janvier-juin 2020

Comme énoncé ci-dessus, en 2020 les objectifs spécifiques ont été réduits à deux (02) à savoir :

- ☑ **OS1 : Renforcer la capacité institutionnelle de la DCN et des PAC**
- ☑ **OS2 : Améliorer la qualité et la crédibilité des PAC et optimiser leur performance**

Au cours du premier semestre de l'année 2020, les réalisations de la DCN et du PAC Antananarivo se résument dans le tableau ci-après :

Tableau 13 : Réalisations de la DCN et du PAC Antananarivo durant le premier semestre 2020

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE (2019)	CIBLE 1ER SEMESTRE 2020	REALISATIONS 1ER SEMESTRE 2020	OBSERVATIONS
OG Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières complexes et graves	Ratio Condamnés/Prévenus	51/49	48/52	42,5/57,5	Calculé à partir des données fournies par le Ministère Public et le Siège du Premier degré
OS 1 Renforcer la capacité institutionnelle de la DCN et des PAC	Pourcentage des indicateurs de résultats de l'OS1 atteints	55,50%	55%	62,5%	
RES 1.1 La performance du personnel de la DCN et des PAC assurée	Taux moyen de performance du personnel de la DCN et des PAC	-	67%	ND	
RES 1.2 le budget de fonctionnement de la DCN et des PAC est élaboré et exécuté dans le délai imparti	Taux d'engagement des dépenses de la DCN et des PAC (Fonctionnement/Investissement)	73%	50%	17%	-Engagement limité par le taux de régulation de l'exécution budgétaire du MEF -Quelques rubriques au niveau du fonctionnement ont été bloquées -Aucun engagement n'a pu être fait au niveau des investissements
RES 1.3 Les conditions de travail du personnel de la DCN et des PAC sont améliorées	Pourcentage du respect des normes minimales de l'environnement de travail (véhicules, bureau: espace, mat mob, flotte, mat info, connexion...)	65%	25%	40%	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE (2019)	CIBLE 1ER SEMESTRE 2020	REALISATIONS 1ER SEMESTRE 2020	OBSERVATIONS
RES 1.4 La conduite des procédures des marchés publics est transparente	Nombre de doléances confirmées en matière de marchés publics	-	3	0	
RES 1.5 Améliorer la coordination des PAC	Nb des rapports périodiques (siège 1er degré, parquet, siège second degré, Ministère public) des PAC produits dans les délais impartis à la DCN	12	4	4	Rapports semestriels
RES 1.6 Les mécanismes de suivi-évaluation sont renforcés	Pourcentage des indicateurs d'objectifs spécifiques et de résultats disponibles	73%	80%	86,67%	
RES 1.7 La disponibilité et la fiabilité des statistiques relatives aux activités des PAC sont assurées	état statistiques périodiques des PAC produits: Bimestriel (JI)	Bimestriel : 24	Bimestriel : 12	4	
	états statistiques périodiques des PAC produits : trimestriel (DCN-PAC)	Trimestriel: 4 -	Semestriel : 4	4	états statistiques disponibles au niveau de la DCN
	états statistiques périodiques des PAC produits: annuel (DCN-PAC)	Annuel: 1	-	-	Prévu pour le 3ème trimestre 2020

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE (2019)	CIBLE 1ER SEMESTRE 2020	REALISATIONS 1ER SEMESTRE 2020	OBSERVATIONS
RES 1.8 Le processus de l'informatisation et de la dématérialisation est engagé et est élargi en vue d'améliorer l'intégrité, la probité, la transparence et le rendement du travail de la DCN et des PAC	Pourcentage des personnels de la DCN et des PAC dotés de matériels informatiques	45%	50%	50%	La DCN n'a pas pu acquérir des matériels informatiques depuis son fonctionnement (juin 2018) faute de crédits. Les matériels informatiques utilisés par le personnel de la DCN, les Magistrats et les Greffiers du PAC Antananarivo proviennent du Projet IDIRC du PNUD sur financement du PBF
OS2 Améliorer la qualité et la crédibilité des PAC et optimiser leur performance	Taux des dossiers jugés au niveau du PAC 1er degré Antananarivo	49%	35%	10,46%	
	Taux des dossiers jugés au niveau du PAC 2nd degré Antananarivo	80%	40%	73,38%	
	Taux des dossiers jugés au niveau du PAC 1er degré Mahajanga	-	-	-	En attente de la mise en place et de l'opérationnalisation du PAC Mahajanga (Prévu pour le second semestre 2020)

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE (2019)	CIBLE 1ER SEMESTRE 2020	REALISATIONS 1ER SEMESTRE 2020	OBSERVATIONS
	Taux des dossiers jugés au niveau du PAC 2nd degré Mahajanga	-	-	-	En attente de la mise en place et de l'opérationnalisation du PAC Mahajanga (Prévu pour le second semestre 2020)
RES 2.1 Les PAC plus accessibles, plus proches et connus des citoyens	Nombre de PAC opérationnels	1	2	1	Mise en place du PAC Mahajanga reportée pour le 2ème semestre à cause de la pandémie de COVID-19
RES 2.2 La perception des autorités et des citoyens vis-à-vis des PAC est améliorée	Perception des avocats/ huissiers/justiciables des PAC/Société civile /Agent de déferrement	-	Résultat des sondages des usagers/ Avocats/ Huissiers disponibles et évolutifs	questionnaire pour le sondage en attente de validation	
RES 2.3 La répression de la corruption, du blanchiment et des infractions économiques et financières au niveau des PAC sévère et effective : " Tolérance zéro "	Taux des mesures de confiscation prononcées		50%	100%	calculé par rapport aux dossiers contenant des confiscations (Saisies converties en confiscation)
	-Taux de condamnation assorties de peines complémentaires /accessoires légales	80%	80%	100%	

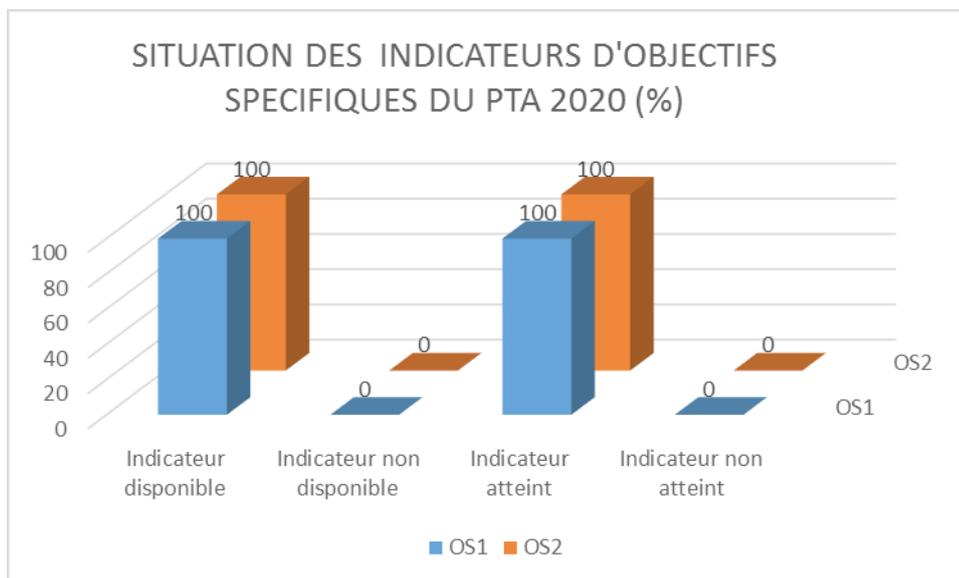
LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	VALEUR DE REFERENCE (2019)	CIBLE 1ER SEMESTRE 2020	REALISATIONS 1ER SEMESTRE 2020	OBSERVATIONS
RES 2.4 Les procédures de traitement des dossiers au niveau des PAC accélérées et simplifiées et les PAC plus efficaces	Application des standards de service par les PAC	3 à 13 mois	3 à 13 mois	7 mois	Calculé à partir de la date d'entrée des dossiers au parquet et la date de jugement (sur la base des moyennes des dossiers jugés au PAC Premier Degré seulement : données disponibles)
RES 2.5 les rôles et responsabilités des acteurs judiciaires des PAC sont exercés dans un cadre d'imputabilité, de redevabilité et d'obligations de résultats	Taux de performance globale du Parquet près le PAC Antananarivo	-	45%	ND	Rapport qualité/célérité/assiduité/Professionalisme
	Taux de performance globale des Cabinets d'Instruction du PAC Antananarivo	-	45%	70%	
	Taux de performance globale du Siège du premier degré du PAC Antananarivo	-	45%	36 ,45%	
	Taux de performance globale du Ministère Public du PAC Second Degré Antananarivo	-	45%	ND	
	Taux de performance globale du Siège du Second Degré PAC Antananarivo	-	45%	ND	

Source :DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

Pour ce premier semestre de l'année 2020, tous les indicateurs d'objectifs spécifiques sont disponibles et ont atteint leurs valeurs cibles semestrielles.

La figure suivante présente la situation des indicateurs d'objectifs spécifiques définis dans le PTA 2020.

Figure 7 : Indicateurs d'objectifs spécifiques du PTA 2020

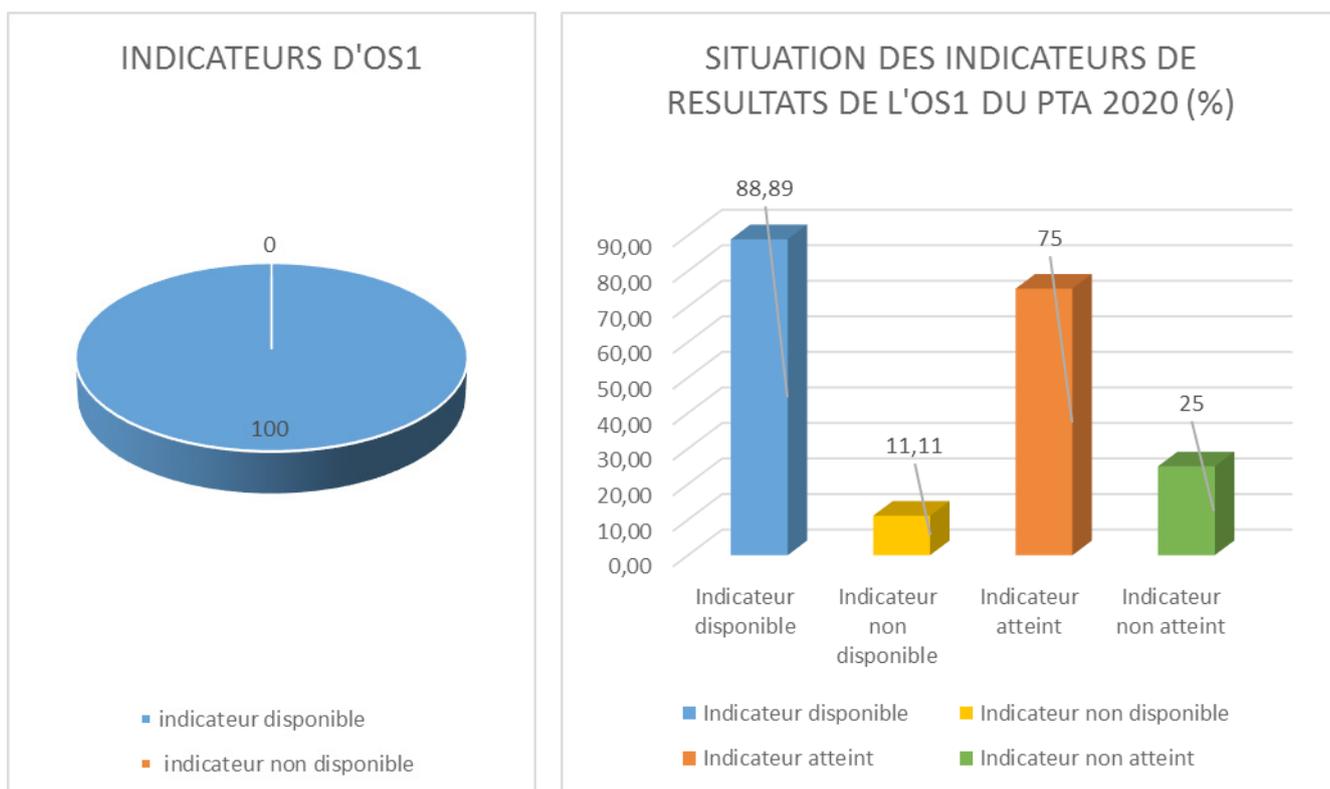


Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

☑ OS 1 : Renforcer la capacité institutionnelle de la DCN et des PAC

Pour renforcer la capacité institutionnelle de la DCN et des PAC (OS1), 8 résultats ont été définis. 89% des indicateurs de résultats sont disponibles dont 75% ont atteint leurs valeurs cibles semestrielles (1er semestre) comme indiquées aux figures suivantes:

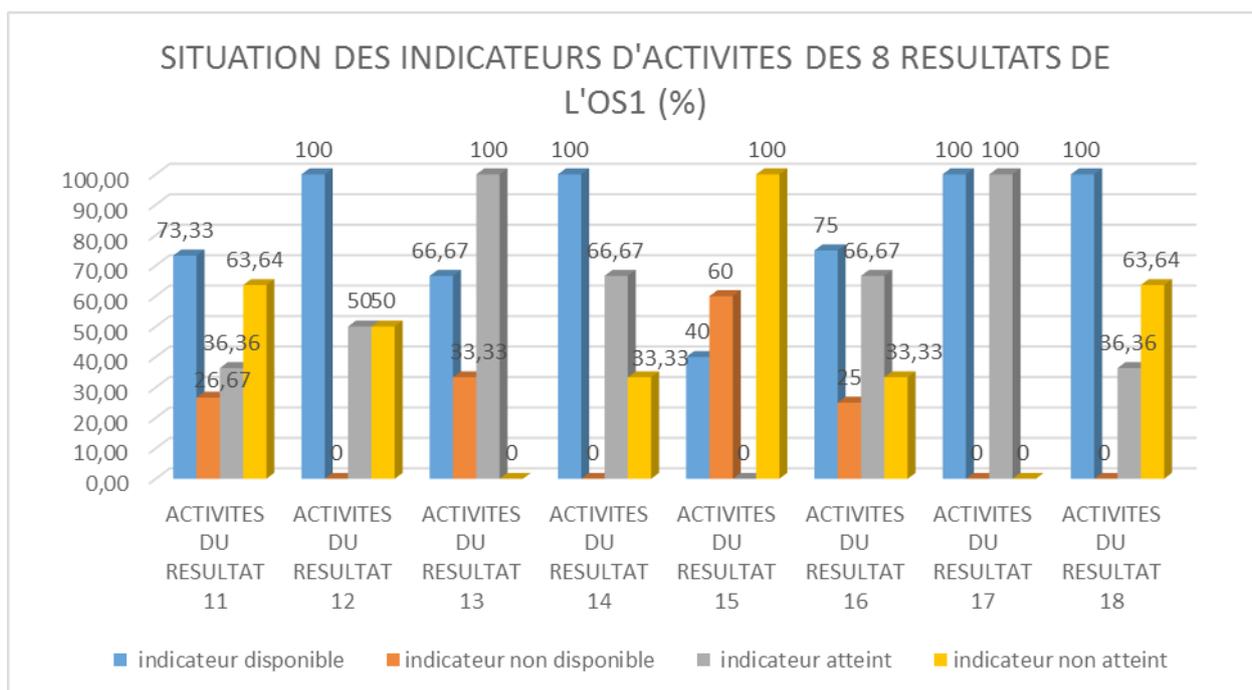
Figure 8 : Indicateurs d'OS1 et indicateurs de résultats durant le premier semestre 2020



Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

De janvier à juin 2020, 60% des indicateurs d'activités au niveau de l'OS1 sont disponibles. Tous les indicateurs d'activités au niveau du résultat 1.3 « les conditions de travail du personnel de la DCN et des PAC sont améliorées » et du résultat 1.7 « la disponibilité et la fiabilité des statistiques relatives aux activités des PAC sont assurées » ont atteint leurs valeurs cibles semestrielles. Toutefois, à cause de la pandémie du COVID-19, la plupart des activités prévues se tenir au cours du premier semestre 2020 au niveau du résultat 1.5 « améliorer la coordination des PAC » a été réduite et/ou reportée notamment l'organisation d'une retraite pour la DCN et les PAC, l'organisation des missions sur le terrain pour renforcer la coordination, le renforcement des capacités du staff de la DCN et des Chefs de PAC en leadership et en management, l'organisation des visites/échanges avec les organismes extérieurs de lutte contre la corruption. Or, cette situation a affecté la performance de la DCN et du PAC Antananarivo pour le premier semestre 2020. La figure ci-dessous présente la situation des indicateurs d'activités au niveau de l'OS1.

Figure 9 : Indicateurs d'activités des 8 résultats de l'OS1 pour le 1er semestre 2020

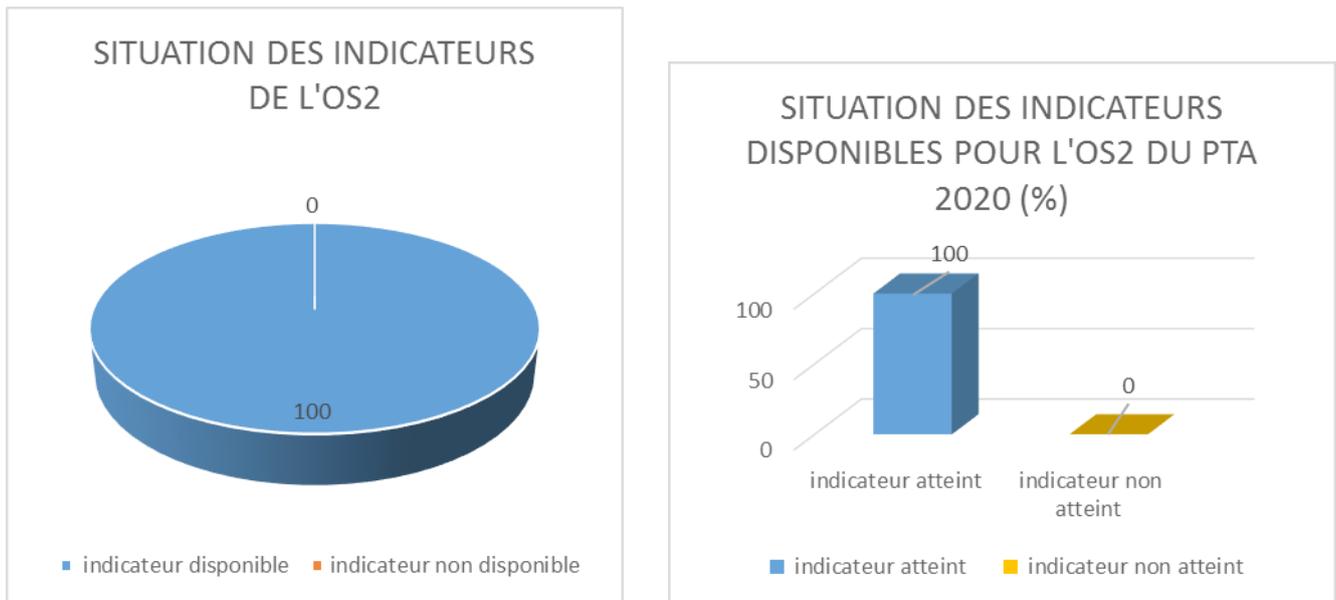


Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

☑ OS2 : Améliorer la qualité et la crédibilité des PAC et optimiser leur performance

Pour améliorer la qualité et la crédibilité des PAC et optimiser leur performance, 5 résultats ont été fixés. Les indicateurs d'OS2 sont disponibles et en moyenne, ils ont atteint leurs valeurs cibles semestrielles comme le montre la figure ci-après.

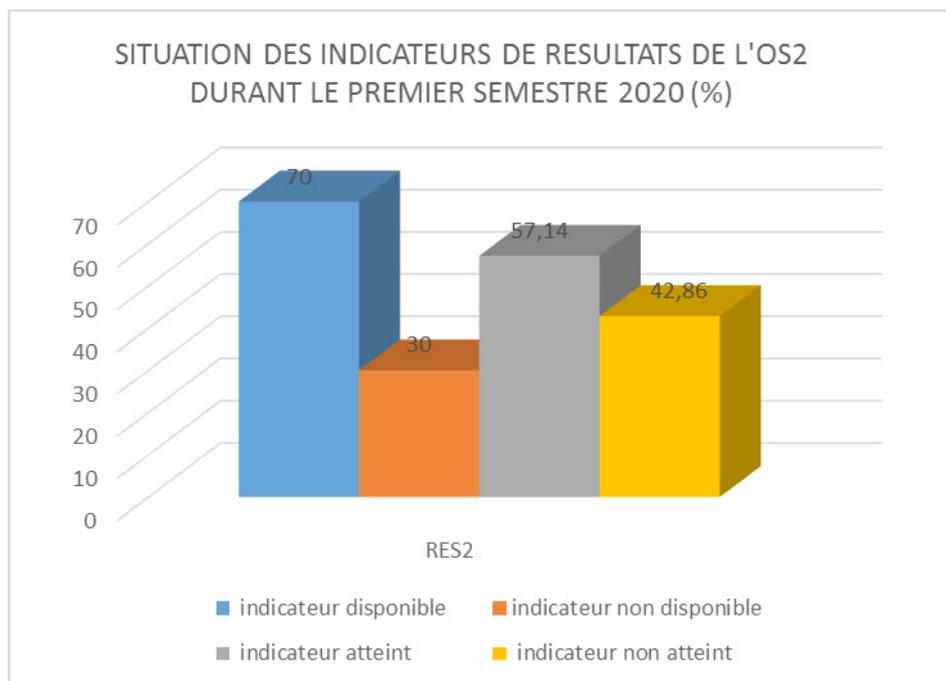
Figure 10 : Situation des indicateurs de l'OS2



Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

Quant aux résultats, des 70% des indicateurs de résultats de l'OS2 disponibles, 57% ont atteint leurs valeurs cibles annuelles. La figure suivante présente cette situation durant la période de janvier à juin 2020.

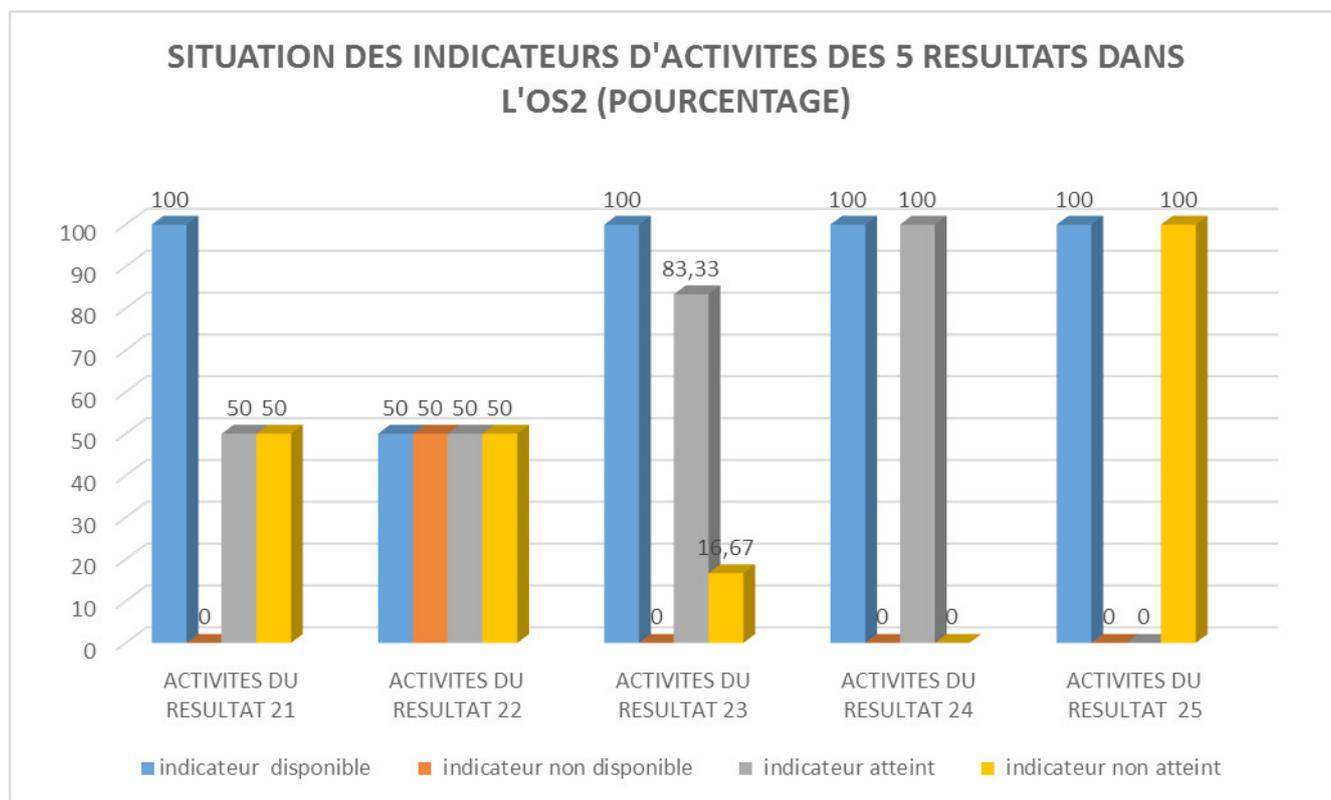
Figure 11 : Indicateurs des résultats de l'OS2 durant le premier semestre 2020



Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

Pour la période de janvier à juin 2020, 90% des indicateurs d'activités des 5 résultats de l'OS2 sont disponibles ainsi qu'il est porté dans la figure ci-dessous.

Figure 12 : Indicateurs d'activités des 5 résultats de l'OS2 durant le premier semestre 2020



Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/Août 2020

Globalement, 57% des indicateurs d'activités mis en place, en ce qui concerne les 5 résultats définis au niveau de l'OS2, ont atteint leurs valeurs cibles semestrielles.

Pour le résultat attendu 2.4 « les procédures de traitement des dossiers au niveau des PAC accélérées et simplifiées et les PAC plus efficaces sont importantes », les réalisations des activités ont été remarquables. A titre d'illustration, le taux des mesures conservatoires prises est de 100%, si la valeur cible durant la période de janvier à juin 2020 est de 80%. Aussi, le taux des déclarations d'appel principal du Ministère Public est-il de 18%, si la valeur cible durant la même période est de 15%.

Par contre, au niveau du résultat 2.5 « les rôles et responsabilités des acteurs judiciaires des PAC sont exercés dans un cadre d'imputabilité, de redevabilité et d'obligations de résultats », plusieurs activités préalablement définies n'ont pas pu être réalisées à cause du blocage de certaines rubriques du budget de tous les ministères y compris celui de la DCN/PAC, suite à la pandémie de COVID 19. Il s'agit notamment des indemnités de missions intérieures et extérieures ainsi que les frais de déplacements intérieurs et extérieurs. Ainsi, par exemple, sur les 16 missions intérieures programmées par la DCN et le PAC Antananarivo pour le premier semestre 2020, 3 missions seulement ont été réalisées par la DCN, et ce dans le cadre de la préparation à la mise en place du PAC Mahajanga.

CHAPITRE II - LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC ANTANANARIVO DE JUILLET 2019 À JUIN 2020

Les activités juridictionnelles sont décrites selon les différentes procédures au sein du PAC Antananarivo. Les réalisations du PAC premier degré sont présentées en premier lieu suivi de celles du PAC second degré.

II.1 LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC 1er DEGRE ANTANANARIVO

II.1.1 Parquet près le PAC 1er degré Antananarivo

Dossiers enregistrés au niveau du Parquet près le PAC 1er degré

258 plaintes ou procès-verbaux ont été enregistrés au niveau du Parquet près le PAC 1er degré Antananarivo au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020 dont 256 dossiers sont des nouvelles affaires et 02 dossiers sont des affaires en instance à la fin du mois de juin 2019. Par rapport à la première année de son fonctionnement, le volume des dossiers reçus par le parquet au cours de la deuxième année de son opérationnalisation a connu une légère hausse de 2,3%. Le tableau suivant présente la situation des affaires traitées au niveau du parquet près le PAC premier degré Antananarivo pour la période de juillet 2019 à juin 2020.

Tableau 14: Affaires traitées au niveau du parquet du PAC premier degré Antananarivo

	AFFAIRES ENTRANTES	AFFAIRES RE-GLÉES	AFFAIRES EN INSTANCE A LA FIN DE LA PERIODE
Juin 2018 à juin 2019 (1ère année)	252	250	2
Juillet 2019 à Juin 2020 (2ème année)	258	258	0

Source: DSISE/ Service Statistique/aout 2020

Tous les dossiers ont été réglés dont 69% des dossiers ont fait l'objet de réquisitoire introductif devant les cabinets d'instruction préparatoire, 13% des dossiers traités en information sommaire et 3% selon la procédure de citation directe devant le tribunal correctionnel. Les dossiers classés sans suite sont de l'ordre de 15 % des dossiers traités au cours de cette période.

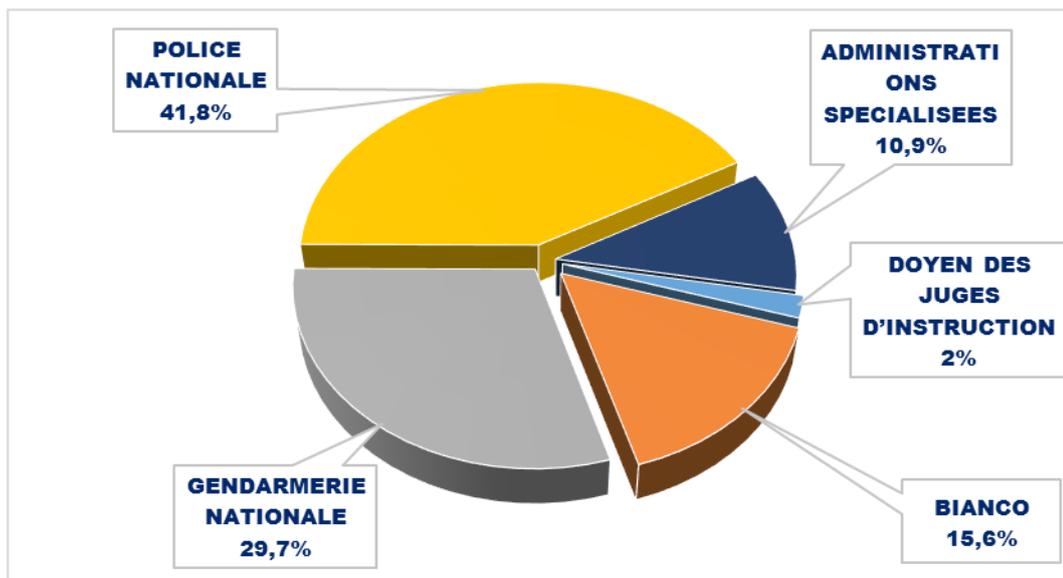
Sources des Procès-verbaux transmis au parquet

La Direction de la Police Nationale et la Direction de la Gendarmerie Nationale restent les sources principales des procès-verbaux transmis au parquet. Elles représentent respectivement 41.8% et 29.7% de l'ensemble de plaintes reçues au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020. Le BIANCO se trouve à la troisième place avec une proportion de 15.6% des plaintes ou procès-verbaux transmis au parquet.

10.9% des plaintes reçues par le parquet sont déposées par les administrations publiques spécialisées notamment l'Administration de Douane (7,4%), la Direction de la Brigade d'Investigation Financière et de l'Audit (2%) et autres Administrations spécialisées (1,5%). Les 2% restants proviennent du Doyen des Juges d'Instruction.

La figure ci-dessous présente la répartition des dossiers au niveau du Parquet près le PAC Antananarivo selon les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020.

Figure 13 : Répartition des dossiers selon les sources des plaintes et des PV transmis au Parquet de juillet 2019 à juin 2020



Source : DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ Déclaration d'Opération Suspecte (DOS) du SAMIFIN

Au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020, le SAMIFIN a transmis 74 dossiers de « Déclaration d'Opération Suspecte (DOS) » au Parquet du PAC premier degré. Ces dossiers n'ont pas été inscrits au registre de plainte mais ils ont été répertoriés dans le cahier d'arrivée du parquet. Ils sont soit en cours d'enquête au niveau des OPJ soit en attente des décisions du Ministère Public. 5,4% des dossiers ont eu l'avis de blocage initial par le Ministère Public (MP). Par rapport à la première année de fonctionnement du PAC, le nombre de dossiers de DOS transmis par le SAMIFIN au parquet du PAC a connu une hausse de 57% au cours de sa deuxième année de fonctionnement.

Tableau 15: Situation des dossiers de « DOS » transmis par le SAMIFIN au parquet du PAC Antananarivo de juillet 2019 à juin 2020

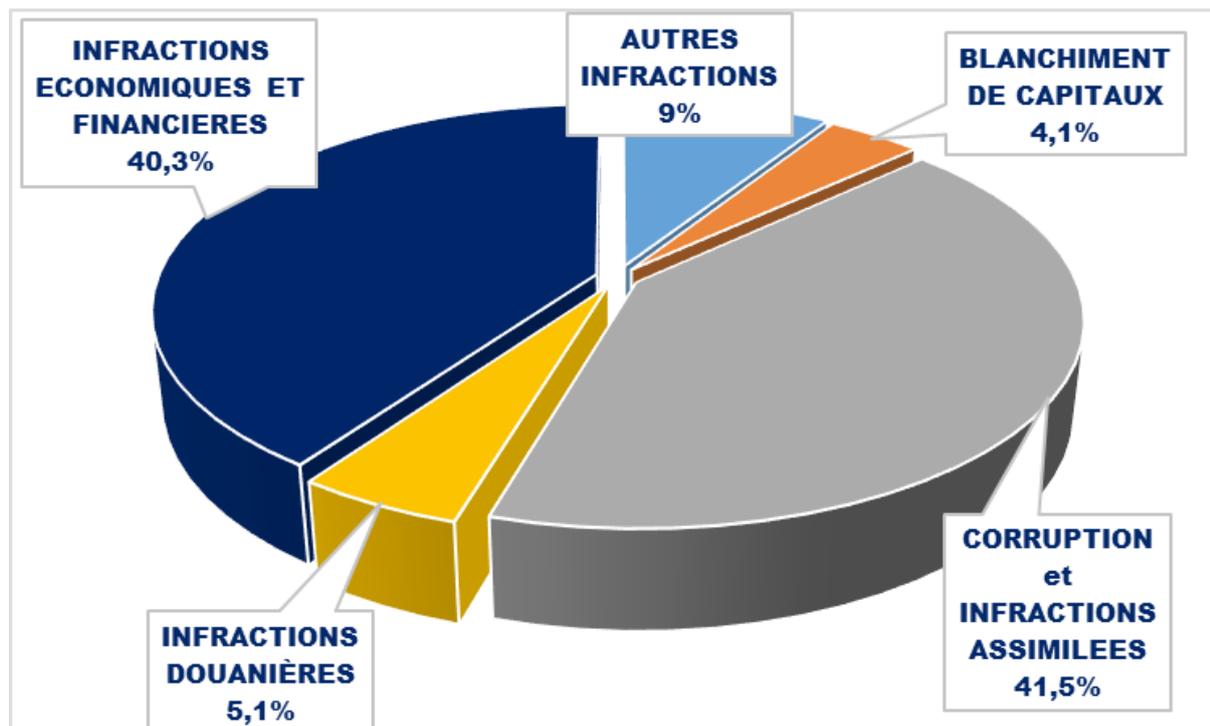
SITUATION DES DOSSIERS	juillet 2019 à juin 2020
AU NIVEAU CSCA	3
AVIS FAVORABLE DU MP	2
EN ATTENTE DECISION MP	56
EN COURS D'ENQUETE A LA GENDARMERIE NATIONALE	2
EN COURS D'ENQUETE A LA POLICE NATIONALE	2
POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (BIANCO)	6
POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	3
TOTAL	74

Source : DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ Répartition des dossiers au niveau du Parquet selon les types d'infractions

Au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020, 41,5% des dossiers traités au niveau du Parquet du PAC premier degré Antananarivo sont des affaires de corruption et des infractions assimilées. Les infractions économiques et financières se trouvent en deuxième position avec une proportion de 40,3% des dossiers transmis. Quant aux infractions douanières et de blanchiment de capitaux, ils représentent respectivement 5% et 4,1% des dossiers traités au niveau du parquet. Les autres infractions à savoir les stupéfiants (1,3%), le financement du terrorisme (1,1%), la traite des êtres humains (1,1%), les associations des malfaiteurs (1,1%), les infractions en matière d'armement (0,4%). Les autres infractions représentent 9,1% des affaires reçues.

Figure 14: la répartition des affaires reçues par le parquet selon la catégorie d'infractions durant la période de juillet 2019 à juin 2020



Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

Par rapport à la période de juin 2018 à juin 2019, les infractions suivantes ont connu une hausse assez importante au cours de la deuxième année d'opérationnalisation du PAC Antananarivo:

- ◊ Abus de fonction : hausse de 7,2% par rapport à la première année
- ◊ Escroqueries : hausse de 12,6% par rapport à la première année
- ◊ Détournements de deniers publics : hausse de 8,6% par rapport à la première année
- ◊ Infractions de corruptions: hausse de 12,8% par rapport à la première année.

Le tableau ci-dessous relate les détails des infractions traitées au niveau du parquet du PAC 1er degré Antananarivo durant la période de juillet 2019 à juin 2020.

Tableau 16: Répartition des dossiers selon les types d'infractions

	DETAILS DES INFRACTIONS	PROPORTION EN %
INFRACTIONS TRAITÉES	ABUS DE FONCTION	16,3%
	ESCROQUERIE	14,9%
	FAUX	11,1%
	DÉTOURNEMENT DE DENIERS PUBLICS	8,6%
	CORRUPTION ACTIVE	6,7%
	CORRUPTION PASSIVE	6,0%
	INFRACTIONS DOUANIÈRES	5,1%
	ABUS DE CONFIANCE	5,1%
	BLANCHIMENT DE CAPITAUX	4,1%
	DÉTOURNEMENT DE DENIERS PRIVÉS	4,1%
	FAVORITISME	2,4%
	ABUS DE BIENS SOCIAUX	2,2%
STUPÉFIANTS	1,3%	

	DETAILS DES INFRACTIONS	PROPORTION EN %
INFRACTIONS TRAITEES	TERRORISME	1,1%
	TRAITE DES ÊTRES HUMAINS	1,1%
	CONFLIT D'INTÉRÊT	0,9%
	TRAFIC D'INFLUENCE	0,9%
	CONCUSSION	0,6%
	ARMEMENT	0,4%
	DÉTOURNEMENT DE BIENS PUBLICS	0,4%
	EMISSION DE CHÈQUE SANS PROVISION	0,4%
	EXTORSION DE SIGNATURE*	0,4%
	GESTION DES AIRES PROTÉGÉES	0,4%
	ABUS DE BLANC SEING	0,2%
	DÉTOURNEMENT D'OBJETS GAGÉS	0,2%
	DÉTOURNEMENT DE FONDS	0,2%
	INFRACTION MINIÈRE	0,2%
INFRACTIONS CONNEXES	ASSOCIATION DES MALFAITEURS	1,1%
	VOL	0,6%
	RECEL DE MARCHANDISES VOLÉES	0,5%
	USURPATION DE TITRE	0,5%
	ACTE DE SORCELLERIE	0,2%
	CONSTRUCTION ILLICITE	0,2%
	CONTREFAÇON DE SCEAU ET USAGE	0,2%
	DESTRUCTION DE CLÔTURE	0,2%
	DÉTOURNEMENT DE MINEUR	0,2%
	EVASION	0,2%
	SÉQUESTRATION	0,2%
	SOUSTRACTION DE REGISTRE	0,2%
	SUBORNATION DE TÉMOIN	0,2%
	VIOLENCES ET VOIES DE FAIT	0,2%
TOTAL	100,0%	

Source : DSISE/ Service Statistique/août 2020

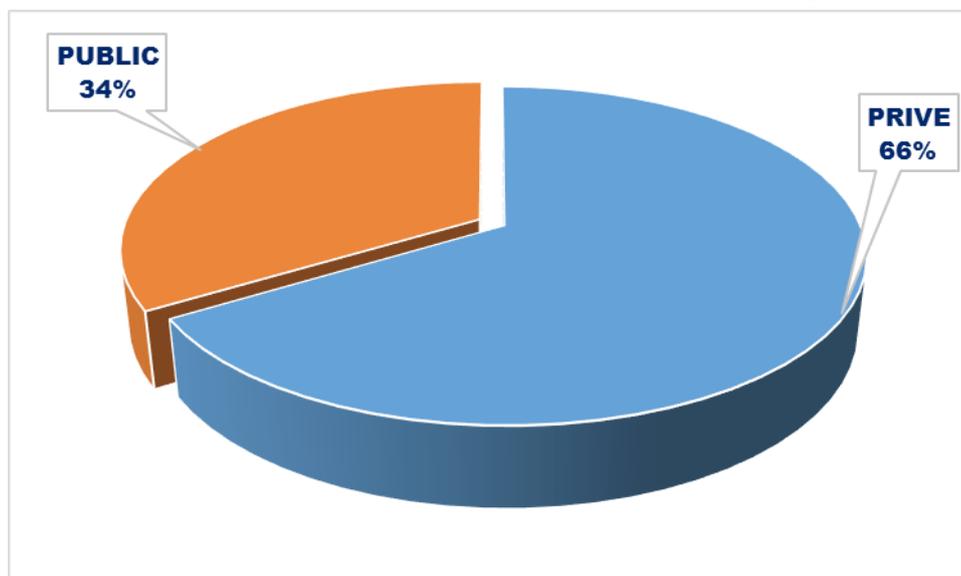
Parmi les dossiers transmis au parquet du PAC Antananarivo, durant la période de juillet 2019 à juin 2020, 4,7% des dossiers sont des infractions connexes contre 8,8% pour la première année de fonctionnement de la juridiction.

Répartition des prévenus selon les secteurs d'activités

De juillet 2019 à juin 2020, 34% des personnes prévenues sont issues du secteur public, la majorité soit 66% des prévenus est issue du secteur privé.

La figure suivante présente la répartition des prévenus selon les secteurs d'activités au cours de cette période.

Figure 15 : la répartition des prévenus selon les secteurs d'activités de juillet 2019 à juin 2020



Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ **Prévenus issus du secteur public**

Selon les secteurs d'activités et la classification internationale Type des Professions 2008 (CITP 08) 30.9% des prévenus issus du secteur public sont classés dans la catégorie « autres membres des forces armées ». Ces derniers sont suivis par le groupe « cadres supérieurs de l'administration publique (chef de service,..) », « les employés de type administratifs » et « les membres de corps législatifs (maires, adjoints au maire, conseillers municipaux,..) » qui représentent respectivement 16.3%, 13.5% et 11% des personnes prévenues traduites au PAC Antananarivo.

La figure ci-dessous représente la répartition des prévenus selon leur catégorie professionnelle et leur secteur d'activités au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020.

Figure 16: la répartition des prévenus selon leur catégorie socio-professionnelle au sein du secteur public



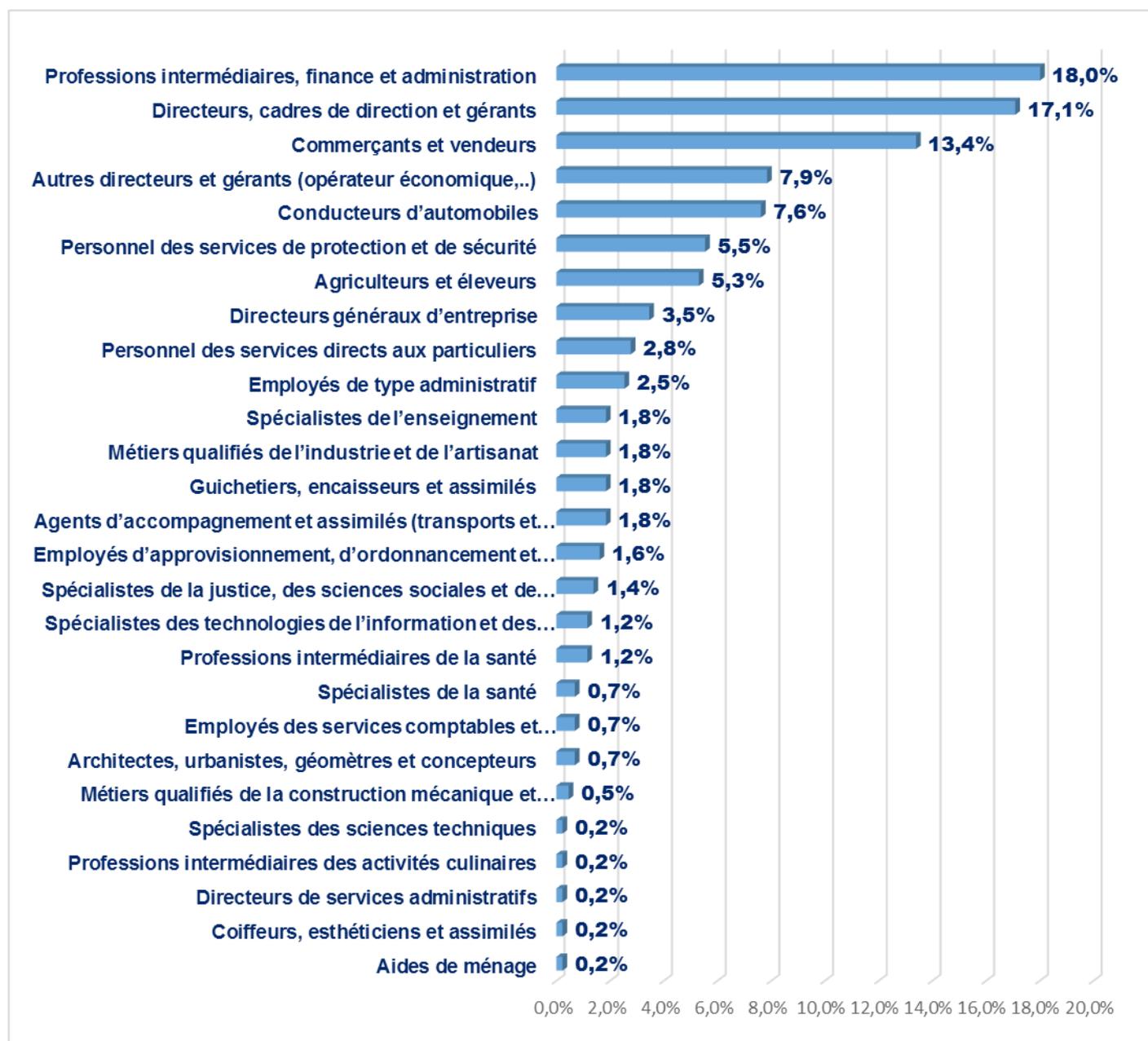
Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ **Prévenus issus du secteur privé**

Pour les prévenus issus du secteur privé, les 18% sont groupés dans la profession intermédiaire, finance et administration. Les hauts responsables tels que les Directeurs, les cadres de direction et les Gérants se trouvent en deuxième place avec une proportion de 17,1% des prévenus du secteur privé.

La répartition des prévenus selon leur catégorie socio-professionnelle et leur responsabilité est présentée dans la figure suivante.

Figure 17: la répartition des prévenus selon leur catégorie socio-professionnelle au sein du secteur privé



Source : DSISE/ Service Statistique/août 2020

Age des prévenus selon le genre

Si l'âge moyen des prévenus est de 40,5 ans au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020, la majorité est âgée de 25 ans à 54 ans.

Tableau 17: la répartition des prévenus selon leur âge et leur genre

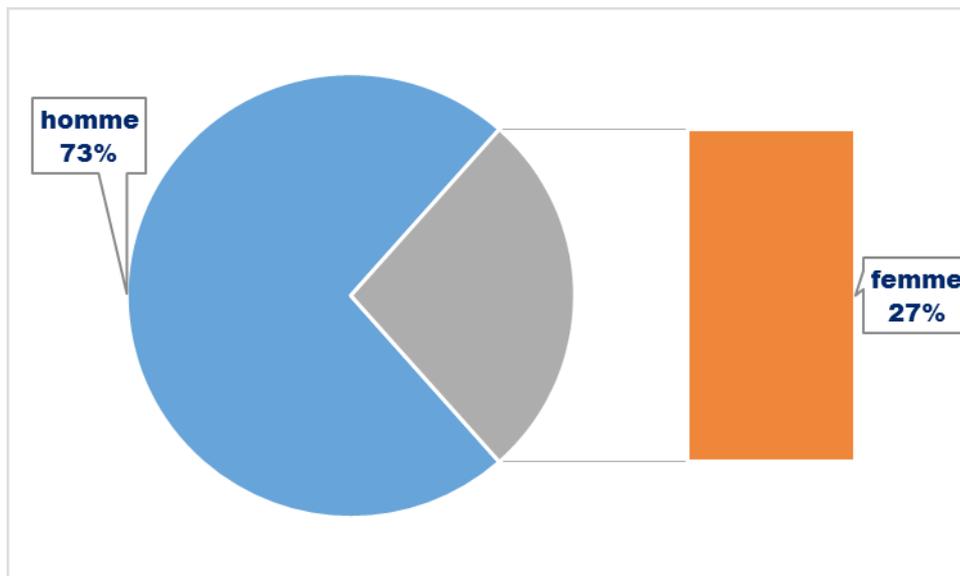
GROUPE D'AGE	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
18 -24 ans	9,7%	8,4%	9,4%
25-34 ans	25,3%	34,3%	27,7%
35-44 ans	26,6%	26,3%	26,5%
45-54 ans	18,3%	17,8%	18,2%
55-64 ans	13,7%	8,5%	12,3%
65 ans et plus	6,4%	4,7%	5,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DSISE/ Service Statistique/août2020

☑ Répartition des prévenus selon le genre

Les prévenus sont en majorité du genre masculin (73%) que féminin (27%) au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020.

Figure 18: Répartition des prévenus selon le genre

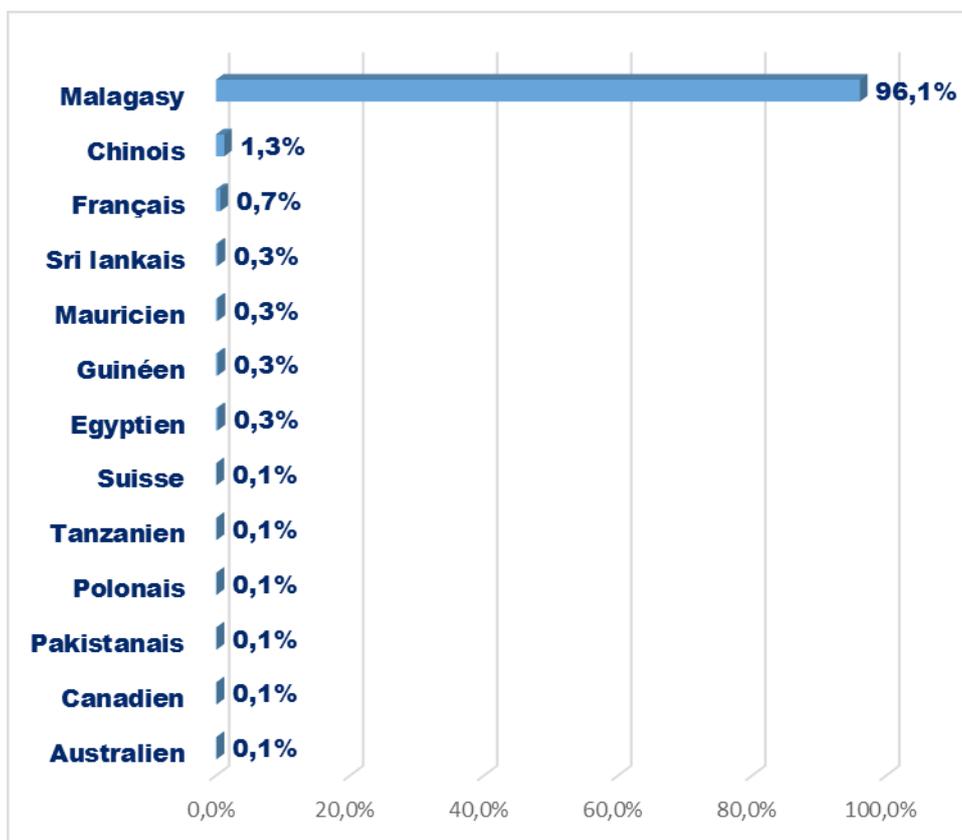


Source: DSISE/ Service Statistique/aout 2020

☑ Répartition des prévenus selon la nationalité

Pendant la période de janvier à juin 2020, 96.1% des personnes prévenues du PAC Antananarivo sont de nationalité malgache. Les 3.9% restants sont de nationalité chinoise (1,3%), française(0,7%),guinéenne (0,3%), mauricienne (0,3%), sri lankaise 0,3%), égyptienne (0,3%), suisse(0,1%), tanzanienne (0,1%), polonaise (0,1%), pakistanaise (0,1%), canadienne (0,1%) et australienne (0,1%).

Figure 19: Répartition des personnes prévenues selon la nationalité



Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ **Montant approximatif des flux financiers mis en jeu évalué par le parquet**

Durant le premier semestre 2019, les flux financiers en matière de détournement des deniers publics mis en jeu au niveau du parquet du PAC premier degré Antananarivo ont été évalués à Ar 6 349 603 676, 6. Pour la période de juillet 2019 à juin 2020 (2^{ème} année de fonctionnement du PAC), ils sont évalués à Ar 43251046390,9. Le tableau suivant présente le montant approximatif des flux financiers en matière de détournement des deniers publics de janvier 2019 à juin 2020.

Tableau 18: Montant approximatif des flux financiers en matière de détournement des deniers publics.

Période	janvier 2019 à juin 2019	juillet 2019 à décembre 2019	janvier 2020 à juin 2020
Montant en Ariary	6 349 603 676,6	26 254 562 959,1	16 996 483 431,8

Source : DSISE/ Service Statistique/août 2020

II.1.2 Activités du Siège PAC 1er degré Antananarivo

Dossiers traités au niveau de la Chambre Correctionnelle

De juillet 2019 à juin 2020, la chambre correctionnelle du PAC premier degré a traité 197 dossiers dont 171 affaires nouvelles et 26 affaires en instance au début de la période concernée. Pour la même période, Elle a jugé 139 dossiers soit une augmentation de 78% par rapport à la première année de son fonctionnement. Parmi les décisions rendues par la chambre, 39 décisions sont des décisions définitives. 58 dossiers ont été renvoyés au terme de la période considérée.

Le tableau ci-dessous montre la situation des dossiers traités par la Chambre Correctionnelle.

Tableau 19: Dossiers au niveau de la chambre correctionnelle

PERIODE	Juin 2018 à juin 2019	Juillet 2019 à juin 2020
INSTANCE AU DEBUT DE LA PERIODE	0	26
AFFAIRES NOUVELLES	104	171
CUMUL	104	197
DOSSIERS JUGES	78	139
AFFAIRES RENVOYEES	26	58

Source :DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ **Les peines prononcées par la chambre correctionnelle**

De juillet 2019 à juin 2020, 490 personnes ont été jugées pour délits dont 459 personnes physiques et 31 personnes morales. Parmi les condamnés, 171 sont des individus et 13 des personnes morales. 288 prévenus personnes physiques ont été relaxés et 18 personnes morales. Les principaux motifs de relaxe sont les doutes, les incompétences s'agissant d'affaires civiles et les preuves non fondées. Le tableau ci-dessous donne la situation des personnes jugées.

Tableau 20: Personnes (physiques et morales) jugées au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020

PREVENUS	NOMBRE DE PERSONNES JUGEES	NOMBRE DE PREVENUS RELAXES	NOMBRE DE PREVENUS CONDAMNES
SIMPLES CITOYENS	430	281	149
AGENTS PUBLICS	20	6	14
ELUS	9	1	8
PERSONNES MORALES	31	18	13
TOTAL	490	306	184

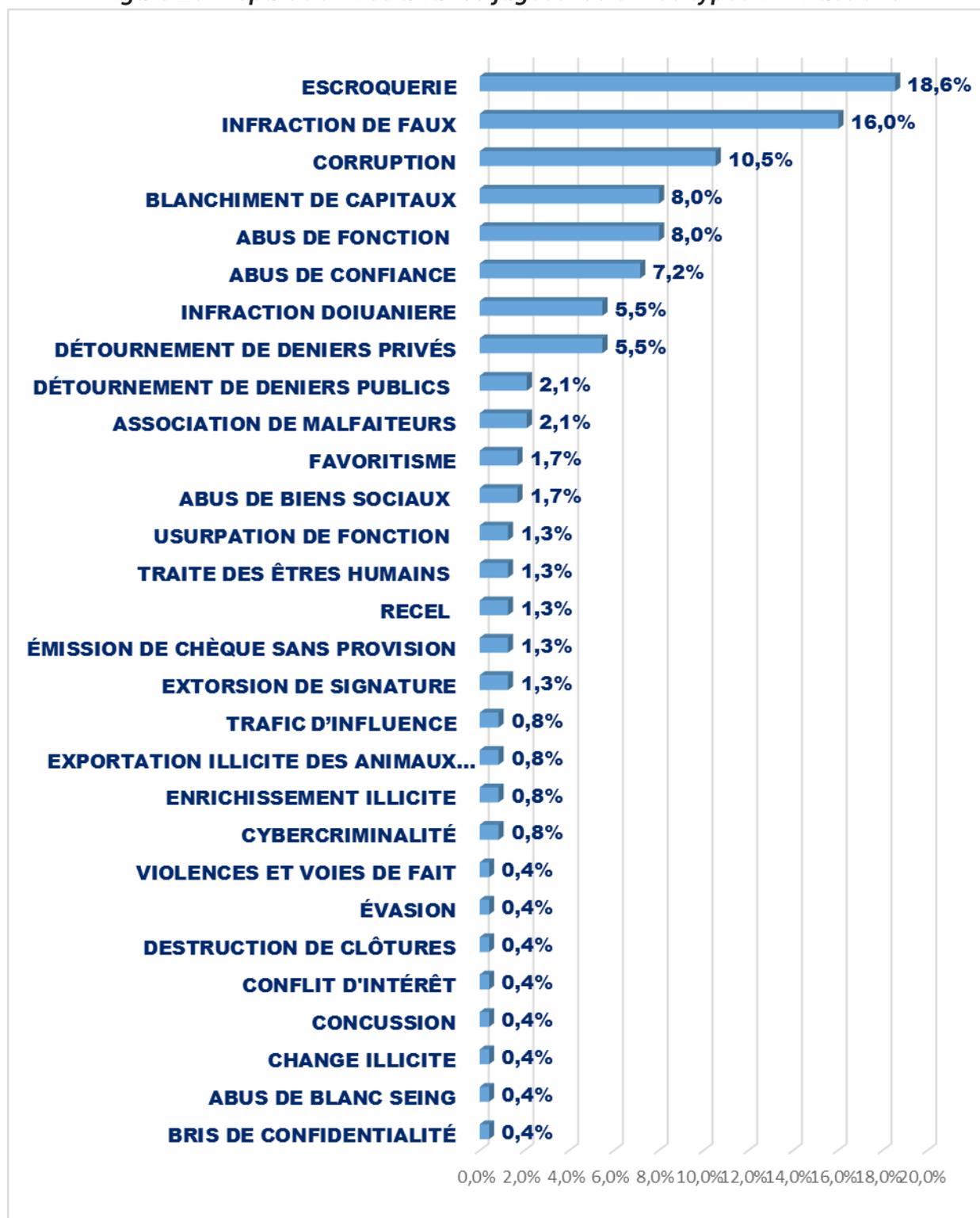
Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

Les infractions traitées devant la chambre correctionnelle

Au cours de la deuxième année de fonctionnement du PAC, 18,8% des dossiers soumis aux juges se rapportent aux escroqueries. Viennent les infractions de faux(16% des affaires traitées), les blanchiments de capitaux et les abus de fonction(8%).

La figure ci-dessous présente les détails de la répartition des affaires jugées selon les types d'infractions de juillet 2019 à juin 2020.

Figure 20: Répartition des affaires jugées selon les types d'infractions



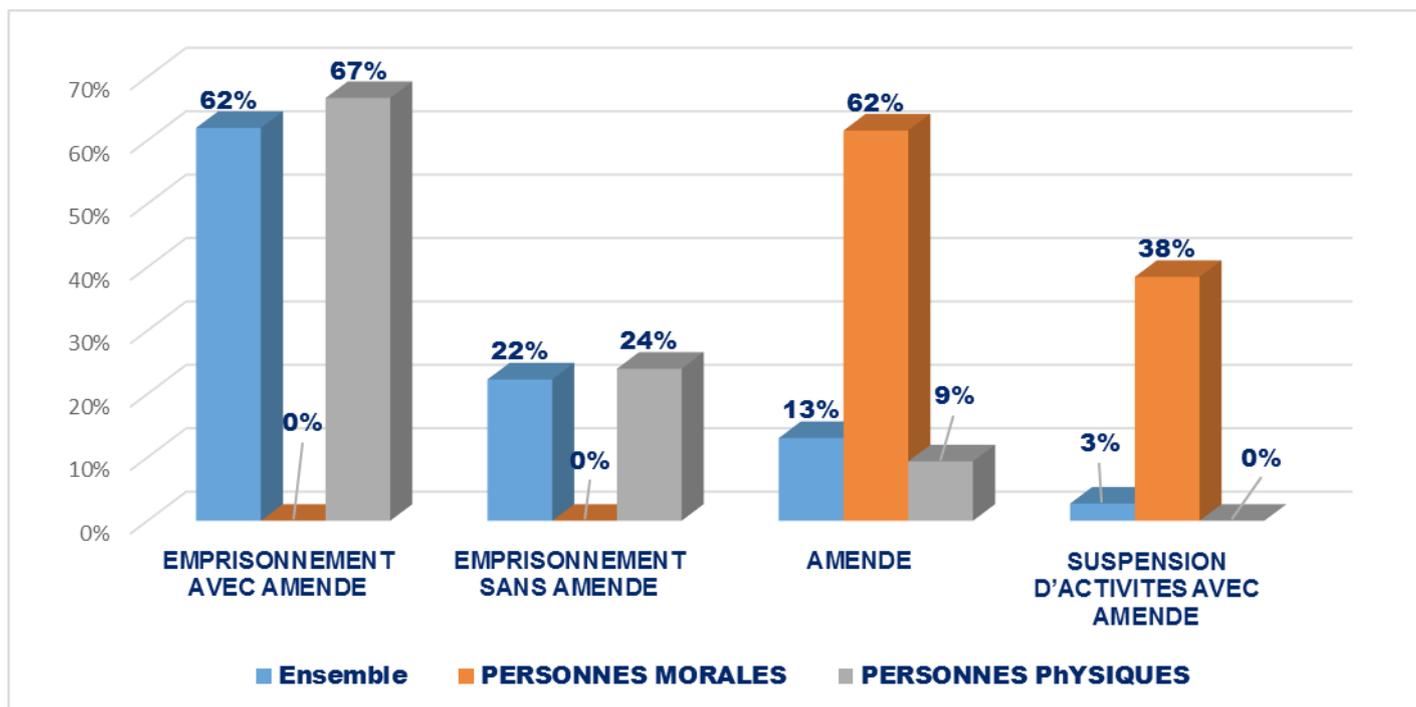
Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ **Les peines principales prononcées par la chambre correctionnelle**

Pour les personnes physiques, 67% de peines prononcées sont des peines privatives de liberté assorties d'amende. Les peines d'emprisonnement sans amendement représentent 24% des condamnations prononcées. Les peines d'amende constituent les 9% des peines prononcées. La plupart des personnes physiques condamnées ont été frappées de peines complémentaires dont la privation de droits civiques et civils, l'interdiction de séjourner et l'incapacité d'exercer une fonction publique. Quant aux peines prononcées à l'encontre des personnes morales, 62% d'entre elles sont des peines d'amende. Des peines complémentaires sont prononcées contre les personnes morales à savoir la publication des décisions de justice.

La figure ci-dessous montre les détails des peines principales prononcées par le siège premier degré au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020.

Figure 21 : Peines principales prononcées par le siège du PAC premier degré de juillet 2019 à juin 2020



Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

Au cours de la même période, le siège du PAC premier degré a tenu deux audiences foraines à Antsirabe, région Vakinankaratra.

☑ *Dossiers traités par la Chambre des Saisies et Confiscation des avoirs (CSCA)*

◊ *Demandes de confirmation de saisie ou gel des avoirs*

De juillet 2019 à juin 2020, la CSCA a été saisie de 62 demandes de confirmation de saisie et de gel des avoirs. Par rapport à la première année de son fonctionnement, les demandes ont connu une forte baisse de l'ordre de 72% au cours de la deuxième année de son fonctionnement. Le taux de confirmation de saisie et gel représente 77,4% des demandes. Le tableau suivant montre la situation de la saisine de la CSCA.

Tableau 21: Saisine de la Chambre des Saisies et de Confiscation des Avoirs (CSCA)

PERIODE	DEMANDE	NOMBRE DE CONFIRMATION
juin 2018-juin 2019	223	220
juillet 2019-juin 2020	62	48

Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

◊ *Demandes d'opposition et main levée*

La CSCA a rendu 79 décisions de saisie de juillet 2019 à juin 2020 dont 2 frappées d'opposition et 2 décisions de rétractation partielle. Sur 10 demandes de main levée de saisie, 2 décisions ont ordonné la main levée partielle.

Le tableau suivant présente le nombre d'opposition et de main levée de saisie et de gel sur la période considérée.

Tableau 22: opposition et main levée de saisie et gel .

PERIODE	DECISIONS DE SAISIE	OPPOSITION		MAIN LEVEE		
		DECISIONS FRAPPEES D'OPPOSITION	DECISIONS DE RETRACTATION PARTIELLE	DEMANDES DE MAIN LEVEE	MAIN LEVEE PARTIELLE	MAIN LEVEE TOTALE
juillet 2019-juin 2020	79	2	2	10	2	0

Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

Au cours de la deuxième année de son fonctionnement la CSCA a saisi des véhicules (15 voitures, 85 motos scooters, 170 motocyclettes et 10 vélos), des appareils électroménagers (110 Postes téléviseurs, 03 machines à laver, 20 réfrigérateurs, 20 micro-ondes, 171 speakers et 10 mixeurs et fer à repasser) et des pièces de vélos.

Dossiers traités par la Chambre de Détention Préventive (CDP)

◊ *Demandes de mise en liberté provisoire :*

De juillet 2019 à juin 2020, la CDP a reçu 222 demandes de mise en liberté provisoire dont 26 demandes ont été accordées et 196 demandes refusées. Le taux des demandes de liberté provisoire accordée est de 11,7% pour cette période contre 5,4% pour la première année de fonctionnement du PAC Antananarivo.

Tableau 23: Demandes de mise en liberté provisoire

PERIODE	DEMANDE DE LP	DEMANDE ACCEPTEE	DEMANDE REFUSEE
Juin 2018-juin 2019	403	22	381
Juillet 2019-juin 2020	222	26	196

Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

◊ *Prorogation des délais de détention préventive :*

La CDP a reçu 44 demandes de prorogation de détention durant la deuxième année de son fonctionnement. Les prorogations ont toutes été ordonnées par la Chambre.

Réalisations des Cabinets d'Instruction

De juillet 2019 à juin 2020, les cabinets d'instruction ont reçu au total 260 dossiers soit une légère hausse de 2% par rapport à la période de juin 2018 à juin 2019. Les cabinets d'instruction ont réglé 182 dossiers et laissé en instance à la fin du mois de juin 2020, 78 dossiers.

Tableau 24: Situation des dossiers au niveau des 4 cabinets d'instruction de juillet 2019 à juin 2020

PERIODE	AFFAIRES A TRAITER DE JUILLET 2019 A JUIN 2020	SORTIE DE JUILLET 2019 A JUIN 2020	INSTANCE AU 30 JUIN 2020
Juillet 2019-juin 2020	260	182	78

Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

Les dossiers réglés au niveau des cabinets d'instruction se répartissent comme suit : 65,4% objet d'ORTCO, 29,7% d'ORCCO, 2,7% d'ONL et 2,2% d'ordonnance de dessaisissement.

II.2.LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC 2nd DEGRE ANTANANARIVO

II.2.1. les activités du Ministère Public près le PAC 2nd degré

Au cours de la deuxième année de son fonctionnement, le nombre des affaires reçues par le Parquet Général a connu une hausse de 52% par rapport à la période précédente. Ces affaires sont réparties comme suit : 43% affaires criminelles, 25,7% affaires correctionnelles, 29,4% affaires soumises à la chambre d'accusation et 1,9% affaires devant la chambre de saisie et confiscation. Le Ministère Public près le PAC second degré a traité des mesures d'interdiction de sortie du territoire (IST).

☑ **Affaires correctionnelles**

Le Ministère Public du PAC second degré a reçu 70 dossiers correctionnels au cours de la deuxième année de son fonctionnement soit une hausse de 233% par rapport à la période de juin 2018 -juin 2019. Tous les dossiers ont été traités et enrôlés.

Tableau 25 : Affaires correctionnelles de juillet 2019 à juin 2020

AFFAIRES	juin 2018-juin 2019	juillet 2019-juin 2020
INSTANCE AU DEBUT DE LA PERIODE	0	0
ENTREES	21	70
CUMUL	21	70
TRAITEES	21	70
ENROLEES	21	70
INSTANCE A LA FIN DE LA PERIODE	0	0

Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ **Affaires criminelles**

Le Ministère public du PAC second degré a été saisi de 55 nouvelles affaires criminelles au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020. Pour la même période, Il a traité 74 dossiers criminels. 43 dossiers sont en attente de la prochaine session de la Cour Criminelle Ordinaire (CCO).

Tableau 26: Affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2nd degré juillet 2019-juin 2020

AFFAIRES	juin 2018-juin 2019	juillet 2019-juin 2020
INSTANCE AU DEBUT DE LA PERIODE	0	62
ENTREES	62	55
CUMUL	62	117
TRAITEES	0	74
INSTANCE A LA FIN DE LA PERIODE	62	43

Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

☑ **Sessions de Cour Criminelles Ordinaires (CCO)**

Durant la deuxième année de fonctionnement du PAC Antananarivo, 09 sessions de Cour Criminelles Ordinaire ont été organisées au niveau de la Juridiction du second degré.81 dossiers criminels ont été enrôlés devant ladite Cour lesquels concernent 444 accusés. Le tableau suivant présente la situation des dossiers criminels au cours de ces 9 sessions de cour criminelle.

Tableau 27: Les affaires criminelles au niveau du Ministère Public du 2nd Degré de juillet 2019 à juin 2020.

	1 ^{er} SESSION 2019	2 nd SESSION 2019	3 ^{ème} SESSION 2019	4 ^{ème} SESSION 2019	5 ^{ème} SESSION 2019	6 ^{ème} SESSION 2019	7 ^{ème} SESSION 2019	8 ^{ème} SESSION 2019	SESSION SPECIALE 2019	Total
Nombre de dossiers enrôlés	13	8	10	11	8	10	8	8	5	81
Nombre de dossiers renvoyés	3	0	2	2	1	1	1	3	1	14
Nombre des Accusés	60	47	52	70	46	60	34	45	30	444

Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

Dossiers devant la Chambre d'Accusation

Les dossiers reçus par la chambre d'accusation sont au nombre de 80 soit une baisse de 13% par rapport à la période précédente. Ces dossiers se répartissent comme suit : 61 dossiers d'appels pour la liberté provisoire, 3 dossiers pour l'arrêt de règlement et 16 dossiers pour autres motifs d'appels. Les dossiers reçus ont été tous traités et enrôlés.

Tableau 28 : Dossiers devant la Chambre d'Accusation de juillet 2019 à juin 2020

AFFAIRES	juin 2018-juin 2019	juillet 2019-juin 2020
INSTANCE AU DEBUT DE LA PERIODE	0	0
ENTREES	92	80
CUMUL	92	80
TRAITEES	92	80
INSTANCE A LA FIN DE LA PERIODE	0	0

Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

Dossiers au niveau de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) du Ministère Public du 2nd Degré

Au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020, le Parquet Général a reçu et traité 5 dossiers d'appel les quels sont transmis devant la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) du PAC second degré.

Tableau 29 : Dossiers au niveau de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) de juillet 2019-juin 2020

AFFAIRES	juin 2018-juin 2019	juillet 2019-juin 202
INSTANCE AU DEBUT DE LA PERIODE	0	0
ENTREES	4	5
CUMUL	4	5
TRAITEES	4	5
INSTANCE A LA FIN DE LA PERIODE	0	0

Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

Mesures d'interdiction de sortie du territoire

Le Ministère Public du PAC 2nd degré a traité 40 demandes relatives aux mesures d'interdiction de sortie du territoire (IST) au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020 dont 38 nouvelles demandes et 2 demandes en instance à la fin de la période précédente. Parmi ces demandes, 34 IST ont été prononcées et 6 refusées.

Tableau 30: Demandes d'interdiction de sortie du territoire du Ministère Public du PAC second degré

DEMANDES D'IST	juin 2018-juin 2019	juillet 2019-juin 2020
INSTANCE AU DEBUT DE LA PERIODE	0	2
ENTREE	38	38
CUMUL	38	40
IST ACCORDEE	35	34
IST REFUSEE	1	6
INSTANCE A LA FIN DE LA PERIODE	2	0

Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

Concernant les demandes de mainlevée d'interdiction de sortie du territoire (IST), le Ministère Public du PAC 2nd degré a reçu 26 demandes dont 21 requêtes ont été accordées et 5 refusées. Par rapport à la première année de fonctionnement du PAC, les demandes d'IST ont connu une hausse de 189% de juillet 2019 à juin 2020.

Tableau 31: Demandes de main levée sur l'interdiction de sortie du territoire du Ministère Public près le PAC second degré de juillet 2019 à juin 2020

DEMANDES DE MAINLEVEE	juin 2018-juin 2019	juillet 2019-juin 2020
INSTANCE AU DEBUT DE LA PERIODE	0	0
ENTREE	9	26
CUMUL	9	26
MAIN LEVEE ACCORDEE	4	21
MAIN LEVEE REFUSEE	5	5
INSTANCE A LA FIN DE LA PERIODE	0	0

Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

II.2.2. Les activités du siège du PAC 2nd degré

Au cours de la deuxième année de fonctionnement du PAC Antananarivo, 371 affaires ont été introduites devant le Siège du PAC second degré soit une hausse de 159% par rapport à la période précédente. Ces affaires sont réparties comme suit : 39% affaires correctionnelles, 38% affaires traitées au niveau de la chambre d'accusation, 22% affaires enrôlées devant la Cour Criminelle Ordinaire et 1% affaires traitées par la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs 2nd degré. 9 sessions de Cour Criminelle Ordinaire ont été tenues.

Saisine de la Chambre Correctionnelle

La Chambre correctionnelle a enrôlé 145 dossiers d'appel de juillet 2019 à juin 2020. Pour la même période, elle a rendu 79 arrêts et renvoyé à la prochaine session 66 dossiers. Les arrêts définitifs pour cette période représentent 48,1% des arrêts rendus. 25 arrêts ont fait l'objet de pourvoi en cassation. Le tableau suivant présente la situation des dossiers au niveau de la chambre correctionnelle.

Tableau 32: Dossiers au niveau de la Chambre Correctionnelle du PAC second degré

PERIODE	DOSSIERS EN INSTANCE	AFFAIRES NOUVELLES	CUMUL	AFFAIRES A JUGER INSCRITES AU ROLE	ARRETS RENDUS	RENVOI
juin 2018-juin 2019	0	49	49	49	28	21
juillet 2019-juin 2020	21	124	145	145	79	66

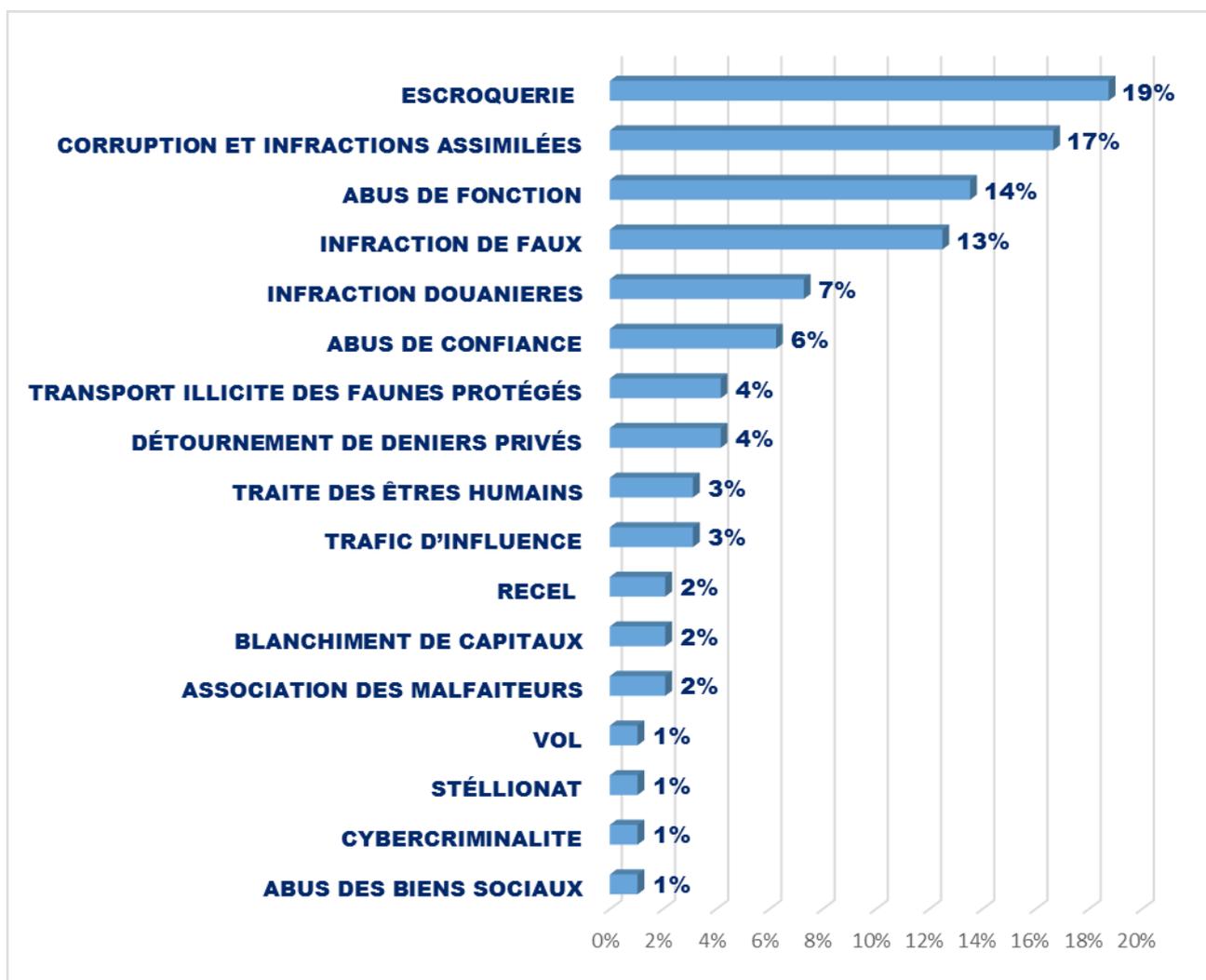
Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

◇ Les types d'infractions déferées devant la chambre correctionnelle

19% des dossiers enrôlés devant la chambre correctionnelle se rapportent à des faits d'escroquerie. 17% des corruptions et infractions assimilées et 14% des abus de fonction.

La figure ci-dessous présente les détails de répartition des affaires jugées selon les types d'infractions déferées devant le siège du PAC 2nd degré au cours de la période considérée.

Figure 22: Répartition des affaires correctionnelles selon le type d'infractions au niveau de la chambre correctionnelle du PAC 2nd degré



Source:DSISE/ Service Statistique/août 2020

◇ Les décisions rendues par la chambre correctionnelle du PAC 2nd degré

La chambre correctionnelle du PAC 2nd degré a rendu 178 décisions au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020 dont 62 décisions de relaxe, 41 décisions de condamnation, 05 décisions de diminution de peine, 4 décisions assorties de mandat de dépôt à l'audience, 3 décisions de mise en liberté provisoire et 63 décisions de refus de liberté provisoire.

☑ **La saisine de la Chambre d'Accusation**

La chambre d'accusation a reçu 141 dossiers au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020. Le volume des dossiers reçus a connu une hausse de 50% par rapport à la période précédente. Elle a rendu 139 arrêts soit une hausse de 47,8% par rapport à la première année de fonctionnement du PAC. Le tableau ci-après montre la situation des dossiers au niveau de la chambre d'accusation du PAC second degré.

Tableau 33: Dossiers au niveau de la Chambre d'Accusation du PAC second degré

PERIODE	DOSSIERS EN INSTANCE AU DEBUT	AFFAIRES NOUVELLES	CUMUL	AFFAIRES A JUGER INSCRITES AU ROLE	ARRETS RENDUS	RENGOYE
juin 2018-juin 2019	0	94	94	94	94	0
juillet 2019-juin 2020	0	141	141	141	139	2

Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

◊ *Les décisions rendues par la chambre d'Accusation*

La chambre d'accusation a enrôlé 141 dossiers au cours de la deuxième année de son fonctionnement. Elle a rendu 139 arrêts et renvoyé 2 dossiers:

- ☐ 73 décisions rendus sur appel contre les jugements de la chambre de détention préventive dont :46 ordonnances de confirmation, 24 ordonnances d'infirmité, une décision de désistement et 2 décisions sans objet,
- ☐ 3 décisions de règlement,
- ☐ 02 décisions octroi de mise en liberté provisoire et 39 décisions de rejet,
- ☐ 10 ordonnances rendues sur appel contre les décisions des juges d'instruction dont 5 décisions d'irrecevabilité, 4 décisions d'infirmité et une décision de confirmation
- ☐ 12 ordonnances diverses : renvoi devant la cour criminelle ordinaire (ORCCO), rejet de demande de restitution de pièce, main levée de contrôle judiciaire, mainlevée d'OPCI,...

☑ **La saisine de la Cour Criminelle Ordinaire (CCO)**

La CCO du PAC 2nd degré a tenu 9 sessions de juillet 2019 à juin 2020. 81 dossiers criminels ont été enrôlés et tous jugés dont 67 arrêts sont définitifs. 77 arrêts sont frappés de pourvoi en cassation. Le taux d'évacuation au niveau de la chambre est de 100%.

La situation des dossiers criminels au niveau de la CCO du PAC second degré est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 34 : Dossiers criminels au niveau de la Cour Criminelle Ordinaire du PAC second degré de juillet 2019 à juin 2020

PERIODE	DOSSIERS EN INSTANCE	AFFAIRES INSCRITES AU ROLE	ARRETS RENDUS	RENGOYE
juillet 2019-juin 2020	0	81	81	0

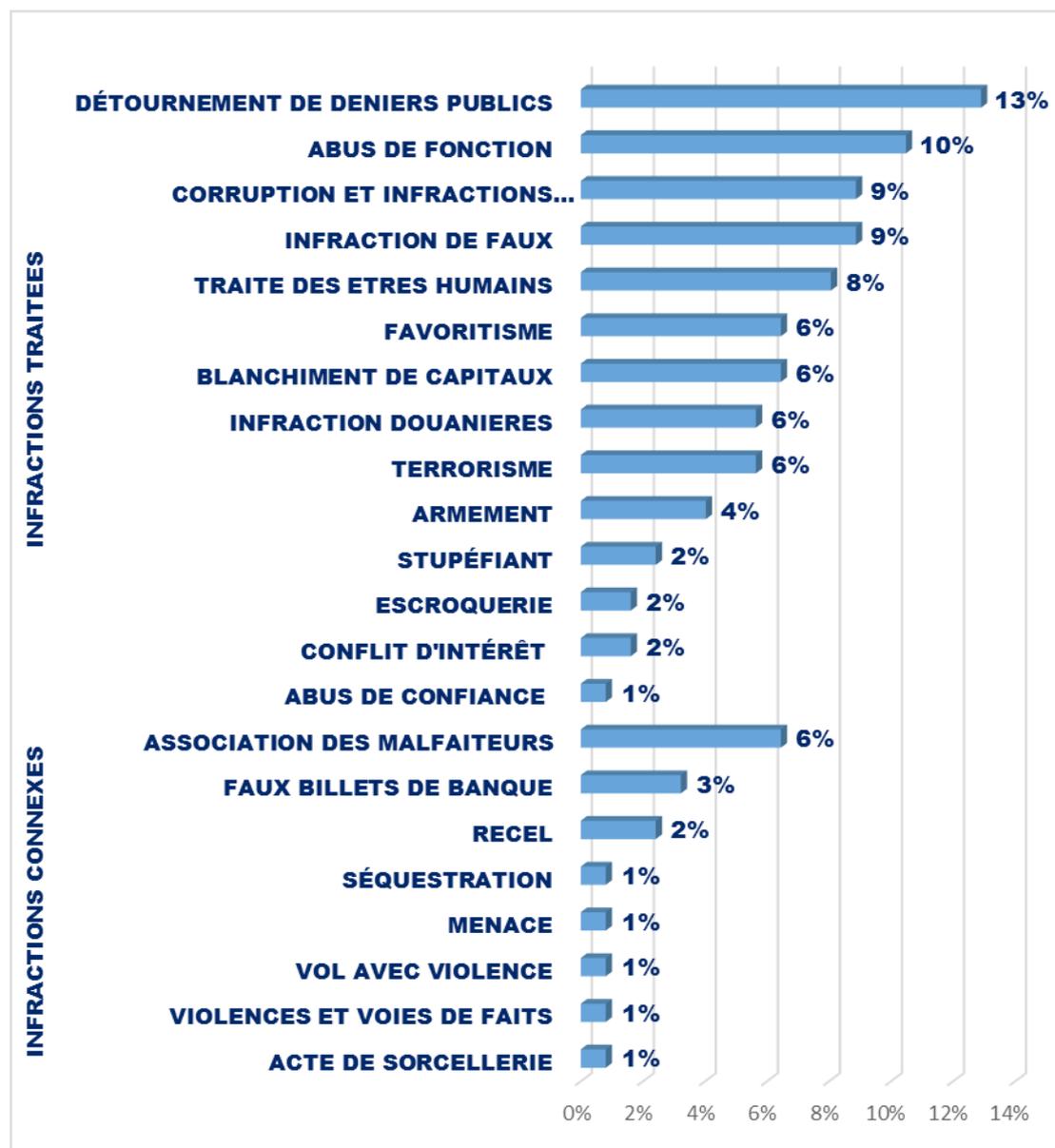
Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

◊ *Répartition des affaires criminelles au cours des 9 sessions de CCO selon les types d'infractions*

Les infractions traduites devant la CCO se présentent comme suit : détournement des deniers publics (13%), abus de fonction(10%), corruption et infractions assimilées (9%).

La figure ci-après, illustre la répartition des affaires criminelles selon les types d'infraction durant la deuxième année de fonctionnement du PAC Antananarivo.

Figure 23: Répartition des affaires criminelles au cours des 9 sessions de CCO



Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

◊ Les décisions rendues par la Cour Criminelle Ordinaire durant les 9 sessions

La Cour Criminelle Ordinaire a prononcé, au cours des 9 sessions: 189 acquittements, 175 condamnations et 81 renvois à la prochaine session.

Quant aux peines prononcées : 115 condamnation à des peines de travaux forcé /réclusion criminelle, 57 condamnation à des peines d'emprisonnement ferme assorties d'amende, 02 condamnations à des peines d'emprisonnement avec sursis et 01 décision de constatation de prescription.

Les peines complémentaires suivantes ont été prononcées : interdiction d'exercer une fonction publique, interdiction d'exercer la profession d'entrepreneur.

La CCO a condamné 12 personnes de nationalité étrangère dont 07 de nationalité chinoise, 04 de nationalité africaine et 01 de nationalité espagnole.

☑ La saisine de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) du siège du PAC 2nd degré

La CSCA du PAC second degré a traité 04 dossiers.

Le tableau suivant présente la situation des dossiers au niveau de la CSCA du PAC second degré de juillet à juin 2020.

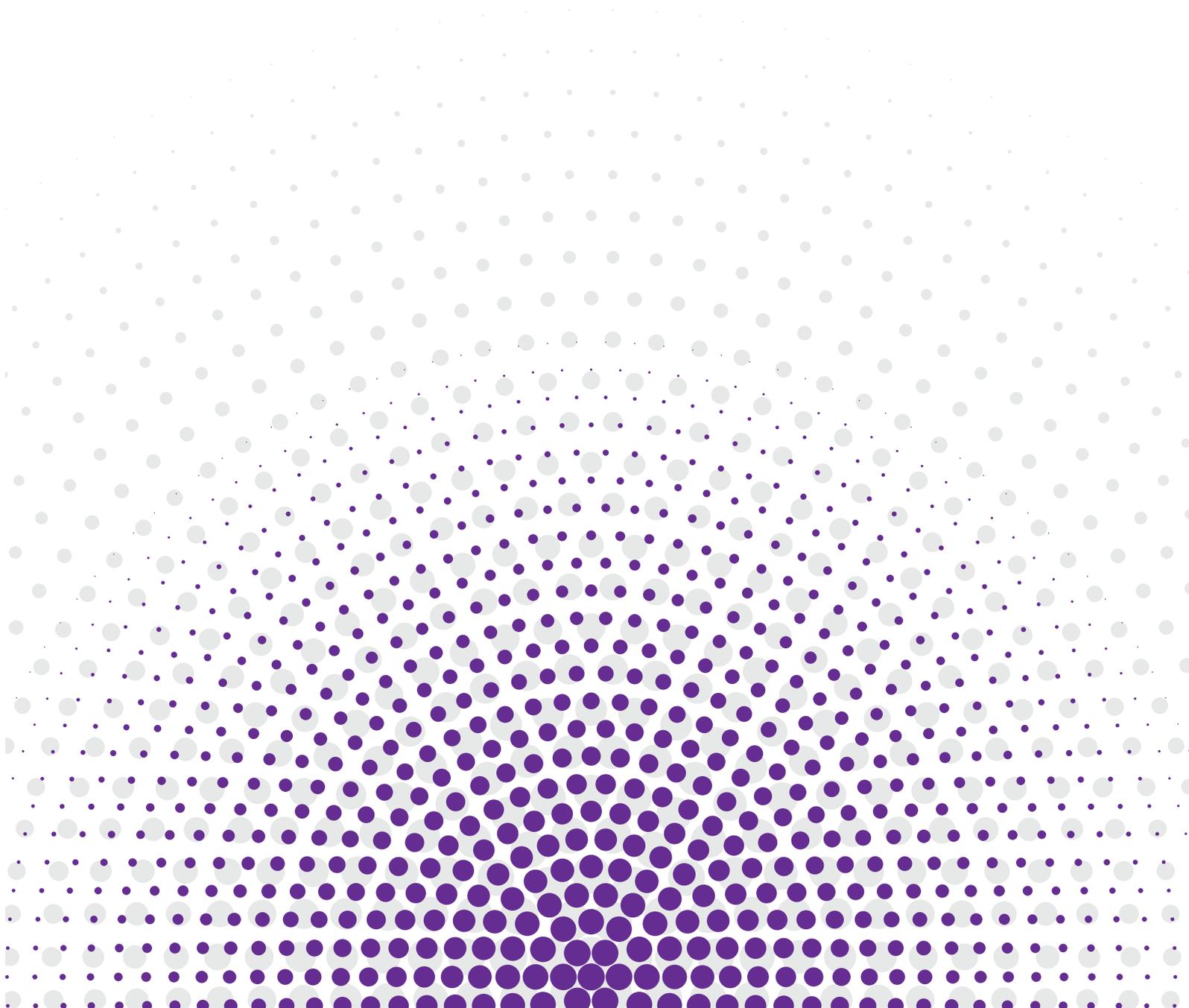
Tableau 35 : Saisine de la Chambre de Saisie et confiscation des Avoirs du PAC second degré

PERIODE	DOSSIERS EN INSTANCE AU DEBUT	AFFAIRES A JUGER INSCRITES AU ROLE	ARRETS RENDUS	RENVOYE
juillet 2019 à juin 2020	0	4	4	0

Source: DSISE/ Service Statistique/août 2020

PARTIE III

LES EVENEMENTS MARQUANTS



CHAPITRE I - EVENEMENTS MARQUANTS DE LA DCN ET DU PAC ANTANANARIVO

I.1 Echanges avec des délégations étrangères :

☑ **Transparency International**

Le 17 Octobre 2019, la DCN/PAC représentée par la Coordonnatrice Nationale des PAC, a tenu une réunion d'échanges avec une délégation de Transparency International, conduite par Madame MOKGABE Kupe, Coordonnatrice Régionale de l'Afrique Australe assistée des représentants de Transparency Madagascar, Mme RAFITOSON Ketakandriana, Directrice Exécutive et Mr Frederic Lesne. Les échanges ont été axés sur Lutte Contre la Corruption à Madagascar.



Source : DCN/Août 2020

☑ « **Independent Commission Against Corruption** » (ICAC) et « **l'Office of the Director of Public Prosecutions** » (DPP) à l'île Maurice

Du 18 au 24 novembre 2019, une délégation de la DCN et du PAC Antananarivo a effectué une visite auprès de l'«Independent Commission Against Corruption (ICAC)» et « l'Office of the Director of Public Prosecutions (DPP) » à l'île Maurice. La rencontre a consisté en un partage d'expériences en matière de lutte contre la corruption.



Source : DCN/Août 2020

I.2. Participation aux activités de célébration de la JILCC

La DCN et le PAC Antananarivo ont contribué activement à la célébration des journées de lutte contre la corruption.

☑ **Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption**

La DCN et le PAC Antananarivo ont participé à la commémoration de la Journée Africaine de Lutte contre la Corruption le 11 Juillet 2019, en collaboration avec le Système Anti-Corruption (CSI, SAMIFIN et BIANCO) sur le thème « VERS L'ELABORATION D'UNE POSITION AFRICAINE COMMUNE SUR LE RECOUVREMENT DES AVOIRS ». La séance s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Affaires Etrangères à Anosy. Les autorités étatiques, la Représentante de l'Union Africaine à Madagascar, les représentations diplomatiques accréditées à Madagascar, les représentants des Partenaires Techniques et Financiers, les membres des sociétés civiles et les représentants de différents ministères ont honoré cette séance.



Source : DCN/Août 2020

☑ **Evènement organisé par les Sociétés Civiles œuvrant dans la Lutte Contre la Corruption**

La DCN et le PAC Antananarivo ont participé à l'évènement organisé par les Sociétés Civiles actives dans la lutte contre la corruption le 07 décembre 2019 dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption. L'objectif principal a été de démontrer au public la capacité de mobilisation collective des acteurs de LCC. La marche festive a permis desensibiliser les citoyens sur les enjeux de la LCC.

☑ **Célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption à Toliara**

La DCN et le PAC Antananarivo ont été représentés par une délégation à Toliara pour participer à la célébration nationale de la JILCC organisée par le Système Anti-Corruption (SAC) les 7, 8 et 9 décembre 2019. L'évènement a été marqué par un carnaval, des discours officiels et un vernissage d'exposition au jardin de la mer. Une journée a été consacrée à la visite d'un parc et à la sensibilisation de la population sur la lutte contre la corruption à Mangily. La célébration a été clôturée par un débat télévisé avec la participation des membres du SAC, des représentants des OSC, des enseignants de l'Université de Tuléar et d'autres personnes impliquées par la LCC.



Source : BIANCO



Source : DCN/Août 2020

I.3. Nomination des magistrats du Pôle Anti-corruption de Mahajanga et renforcement d'effectif du PAC d'Antananarivo

Au cours du premier semestre 2020, les magistrats du PAC Mahajanga ont été nommés soit par décret pour les Chefs du PAC du 2nd degré soit par arrêté ministériel pour les autres magistrats. Deux nouveaux magistrats ont également renforcé l'effectif du PAC premier degré d'Antananarivo dont un Juge du siège et un substitut du Procureur. Seul, le nouveau Juge a rejoint son poste.

I.4. Campagne de reboisement 2020 à Ankazobe

Une équipe de la DCN et du PAC Antananarivo conduite par la Coordonnatrice Nationale des PAC a participé activement à la cérémonie officielle de lancement de la campagne de reboisement national dans la Commune de Firarazana, District d'Ankazobe.



Source : DCN/ Août 2020

I.5. Processus de mise en place du PAC Mahajanga

La DCN a axé ses efforts dans le processus de mise en place du PAC Mahajanga à travers : la recherche du local abritant le PAC sis à Tsararano Ambony, le recrutement du personnel d'appui et l'installation des premiers lots de matériels et mobiliers de bureau. Des mobiliers destinés à la dotation des deux salles d'audience ont été remis par le PNUD à travers le projet Renforcement de l'Etat de Droit (RED).



Source : DCN/2020

I.6. Opération QUICK WIN initiée par le MINJUS

Le PAC Antananarivo a participé à l'opération « Quick Win » initiée par le MINJUS, mesure ayant permis à la juridiction d'améliorer ses performances. Ainsi, le ratio condamnés / prévenus s'est amélioré à raison de 52 /48 au 31 décembre 2019. Ce ratio résulte de la moyenne des ratios fournis par le PAC 1er degré et le PAC 2nd degré d'Antananarivo.

I.7. Etat d'urgence sanitaire dû à la pandémie du Covid 19

L'état d'urgence sanitaire dû à la pandémie du Covid 19 a eu des impacts importants sur le fonctionnement de la DCN et du PAC par le report voire la suppression de certaines activités déjà programmées dont la tenue d'une séance de travail entre les membres de la DCN et du PAC, les sessions de formation pour le renforcement des capacités, la tenue des audiences foraines, l'opérationnalisation du PAC de Mahajanga.

CHAPITRE II - COLLABORATION AVEC L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Dans le cadre de l'amélioration de la performance de la DCN et du PAC Antananarivo, des collaborations ont été réalisées avec certains secteurs de l'administration publique. Des séances de formation et de partage d'expériences ont été organisées :

- ☑ *Atelier d'échanges et de formation avec l'administration des Douanes sur les procédures douanières à la frontière, la détermination des responsabilités des acteurs et l'amélioration des relations de travail entre la Douane et le PAC,*
- ☑ *Séance d'échanges entre la DCN/PAC et une délégation du CDBF (Conseil de Discipline Budgétaire et Financière)*
- ☑ *Atelier d'échanges et de formation avec l'Administration fiscale sur le système déclaratif, les pouvoirs de l'Administration fiscale et l'impôt sur les revenus*



Source : DCN/Août 2020

CHAPITRE III- COLLABORATION AVEC LES PTF

III.1. PNUD

Le 12 septembre 2019, la Représentante Résidente du PNUD à Madagascar, Mme Marie DIMOND et le Représentant Résident adjoint ont eu un entretien avec la Coordinatrice Nationale des PAC. Les échanges étaient essentiellement axés sur la suite des programmes d'activités de la Direction de Coordination Nationale (DCN) et des PAC auxquels le PNUD entend continuer à apporter son appui technique et financier dans le cadre de la prolongation du projet IDIRC en 2020. L'accent a été mis sur le financement des activités de renforcement des compétences des acteurs du PAC, des activités de visibilité de cette structure et de la mise en place du PAC de Mahajanga. Les représentants du PNUD ont émis leur satisfaction sur le dynamisme de la DCN et du PAC d'Antananarivo.

La DCN/PAC a été intégrée dans le comité technique du projet d'Appui à la Gouvernance Démocratique à Madagascar (GOUDMADA), financé sur le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) dont l'objectif est de contribuer au renforcement de la transparence, la redevabilité, la capacité de gestion, l'inclusion et l'effectivité de la gouvernance des institutions démocratiques clefs.



Source : DCN/Août 2020

III.2. GIZ

La DCN/PAC a bénéficié d'un appui financier du GIZ à travers le recrutement d'un Consultant pour la conception d'une politique pénale des PAC.



Source : DCN/Août 2020

CHAPITRE IV - MISSIONS EXTERIEURES ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Les membres de la DCN et du PAC Antananarivo ont participé à différents ateliers, conférences et visites de quelques entités au niveau national et international. Le tableau suivant présente les différents thèmes traités, les entités visitées et les bénéficiaires.

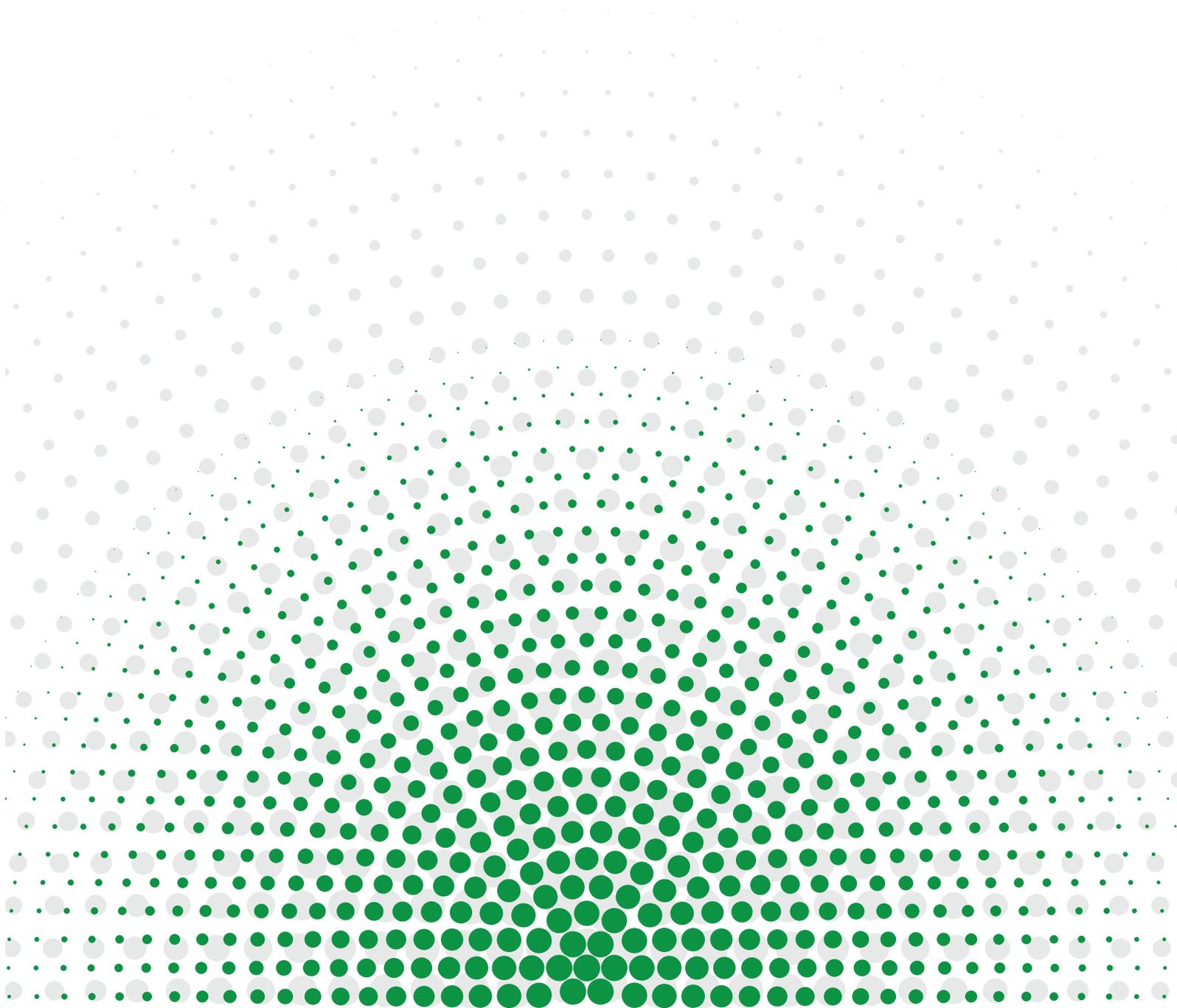
Tableau 36: Thèmes des ateliers et conférences, les entités visitées et les bénéficiaires

THEMES/ENTITES	BENEFICIAIRES
Lutte Contre la Corruption (ICAC/DPP - Maurice)	
Lutte contre la criminalité environnementale (ARINSA/ UNODC – Afrique du Sud)	13 membres de la DCN
Lutte contre les formes de criminalité transnationale organisée (ARINSA /UNODC - Afrique du Sud)	23 magistrats 2 greffiers
Lutte contre le blanchiment des capitaux (ESSAMLAG)	
Lutte contre les irrégularités dans la passation des marchés publics (ARMP)	

Source : DCN/DSISE/ service suivi-évaluation, août 2020

PARTIE IV

LIMITES ET PERSPECTIVES



CHAPITRE I- LES LIMITES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA DCN ET DES PAC

Malgré les efforts entrepris par la DCN et le PAC Antananarivo durant les deux années de leur fonctionnement, quelques difficultés récurrentes entravent leur performance :

- ☑ *L'insuffisance des crédits alloués à la DCN/PAC et les blocages en cours d'exercice de l'utilisation de certaines rubriques du budget (Ex : achats des matériels et mobiliers de bureau, achats des matériels informatiques, achats des matériels techniques...)*
- ☑ *La lourdeur du processus de recrutement des magistrats retardant l'opérationnalisation du PAC de Mahajanga*
- ☑ *Les empiètements de compétences entre le PAC et les juridictions classiques ou spécialisées (HCJ, CSBDRBE), sources d'entraves au traitement normal des procédures en matière de détention préventive des délinquants et d'égalité de traitement de ces derniers, entraînant des impunités notoires.*
- ☑ *L'absence de suite aux demandes de poursuites adressées à certains responsables administratifs contre des auteurs d'infractions, entravant le processus de traitement des procédures et favorisant l'impunité de certains délinquants.*
- ☑ *Le retard dans la mise en place de l'Agence de recouvrement des avoirs illicites (Ord. 2019-015, Art. 27 du 05/07/2019) impactant sur la conservation / gestion des produits des crimes traduits devant les PAC*
- ☑ *L'état d'urgence sanitaire décrété dans le pays pour cause de pandémie du Covid-19 paralysant les activités juridictionnelles du PAC et contribuant au report de l'opérationnalisation du PAC de Mahajanga.*

CHAPITRE II- LES PERSPECTIVES

Une forte implication de la DCN et des PAC pour la réalisation des axes prioritaires prévus dans le PTA 2020 et de la politique du Ministère de la Justice est envisagée, tout en conservant les acquis .

Dans ce sens, les efforts seront axés essentiellement sur :

- ☑ *L'opérationnalisation du PAC de Mahajanga*
- ☑ *L'amélioration du ratio condamnés/prévenus*
- ☑ *La multiplication des audiences foraines afin de rapprochement de la justice anti-corruption aux justiciables*
- ☑ *La tenue des sessions de Cour Criminelle Ordinaire*
- ☑ *L'effectivité des décisions rendues par les PAC*
- ☑ *L'amélioration de la performance des PAC*
- ☑ *La prospection d'un troisième PAC.*
- ☑ *L'atteinte des résultats sera réalisée par un renforcement des collaborations et coopérations avec le Ministère de la Justice, les Partenaires Techniques et Financiers, le Système Anti-Corruption ainsi que par l'appropriation des objectifs par les membres de la DCN et des PAC.*

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectif des nouveaux personnels de la DCN recrutés pour Antananarivo de juillet 2019 à Juin 2020.....	5
Tableau 2: Effectif du personnel d'appui de la DCN affecté à Mahajanga.....	5
Tableau 3 : Résumé des effectifs des personnels de la DCN.....	6
Tableau 4 : Effectif des Magistrats et des Greffiers du PAC d'Antananarivo au 30 juin 2020.....	6
Tableau 5: Répartition des Greffiers affectés au PAC Antananarivo.....	7
Tableau 6 : Mouvements des personnels de la DCN et du PAC Antananarivo du 01/07/2019 au 30 juin 2020.....	7
Tableau 7 : situation des crédits de la DCN/PAC de juillet à décembre 2020.....	10
Tableau 8. Situation des crédits alloués à la DCN/PAC pour l'année 2020.....	11
Tableau 9 : Crédits inscrits dans la LFI 2020 et les montants autorisés par les taux de régulation au cours des deux premiers trimestres.....	12
Tableau 10 : Récapitulatif des marchés publics au niveau de la PRMP de la DCN/PAC pour l'exercice 2019.....	13
Tableau 11 : Récapitulatif des marchés publics au niveau de la PRMP de la DCN PAC pour l'exercice 2020.....	13
Tableau 12 : Réalisations de la DCN PAC suivant le PTA 2019.....	14
Tableau 13: Réalisations de la DCN et du PAC Antananarivo durant le premier semestre 2020.....	22
Tableau 14: Affaires traitées au niveau du parquet du PAC premier degré Antananarivo.....	31
Tableau 15: Situation des dossiers de « DOS » transmis par le SAMIFIN au parquet du PAC Antananarivo de juillet 2019 à juin 2020.....	32
Tableau 16: Répartition des dossiers selon les types d'infractions.....	33
Tableau 17: la répartition des prévenus selon leur âge et leur genre.....	37
Tableau 18: Montant approximatif des flux financiers en matière de détournement des deniers publics.....	39
Tableau 19: Dossiers au niveau de la chambre correctionnelle.....	39
Tableau 20: Personnes (physiques et morales) jugées au cours de la période de juillet 2019 à juin 2020.....	40
Tableau 21: Saisine de la Chambre des Saisies et de Confiscation des Avoirs (CSCA).....	42
Tableau 22: opposition et main levée de saisie et gel.....	43
Tableau 23: Demandes de mise en liberté provisoire.....	43
Tableau 24: Situation des dossiers au niveau des 4 cabinets d'instruction de juillet 2019 à juin 2020.....	43
Tableau 25 : Affaires correctionnelles de juillet 2019 à juin 2020.....	44
Tableau 26: Affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2nd degré de juillet 2019-juin 2020.....	44
Tableau 27: Les affaires criminelles au niveau du Ministère Public du 2nd Degré de juillet 2019 à juin 2020.....	45
Tableau 28 : Dossiers devant la Chambre d'Accusation de juillet 2019 à juin 2020.....	45
Tableau 29 : Dossiers au niveau de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) de juillet 2019-juin 2020.....	45
Tableau 30: Demandes d'interdiction de sortie du territoire du Ministère Public du PAC second degré.....	46
Tableau 31: Demandes de main levée sur l'interdiction de sortie du territoire du Ministère Public près le PAC second degré de juillet 2019 à juin 2020.....	46

Tableau 32: Dossiers au niveau de la Chambre Correctionnelle du PAC second degré.....	47
Tableau 33: Dossiers au niveau de la Chambre d'Accusation du PAC second degré.....	48
Tableau 34 : Dossiers criminels au niveau de la Cour Criminelle Ordinaire du PAC second degré de juillet 2019 à juin 2020.....	48
Tableau 35 : Saisine de la Chambre de Saisie et confiscation des Avoirs du PAC second degré.....	50
Tableau 36: Thèmes des ateliers et conférences, les entités visitées et les bénéficiaires.....	57

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Résultats des indicateurs des Objectifs spécifiques.....	18
Figure 2 : Indicateurs de résultats au niveau de l'OS1.....	18
Figure 3 : Indicateurs d'activités au niveau de l'OS1.....	19
Figure 4 : Situation de l'indicateur d'objectif spécifique 2 ainsi que des indicateurs d'activités de cet objectif spécifique.....	20
Figure 5 : Indicateurs de résultats de l'OS3.....	20
Figure 6 : Indicateurs d'activités de l'OS3.....	21
Figure 7 : Indicateurs d'objectifs spécifiques du PTA 2020.....	27
Figure 8 : Indicateurs d'OS1 et indicateurs de résultats durant le premier semestre 2020.....	27
Figure 9 : Indicateurs d'activités des 8 résultats de l'OS1 pour le 1er semestre 2020.....	28
Figure 10 : Situation des indicateurs de l'OS2.....	29
Figure 11 : Indicateurs des résultats de l'OS2 durant le premier semestre 2020.....	29
Figure 12 : Indicateurs d'activités des 5 résultats de l'OS2 durant le premier semestre 2020.....	30
Figure 13 : Répartition des dossiers selon les sources des plaintes et des PV transmis au Parquet de juillet 2019 à juin 2020.....	32
Figure 14: la répartition des affaires reçues par le parquet selon la catégorie d'infractions durant la période de juillet 2019 à juin 2020.....	33
Figure 15 : la répartition des prévenus selon les secteurs d'activités de juillet 2019 à juin 2020...	35
Figure 16: la répartition des prévenus selon leur catégorie socio-professionnelle au sein du secteur public.....	36
Figure 17: la répartition des prévenus selon leur catégorie socio-professionnelle au sein du secteur privé.....	37
Figure 18: Répartition des prévenus selon le genre.....	38
Figure 19: Répartition des personnes prévenues selon la nationalité.....	38
Figure 20: Répartition des affaires jugées selon les types d'infractions.....	41
Figure 21 : Peines principales prononcées par le siège du PAC premier degré de juillet 2019 à juin 2020.....	42
Figure 22: Répartition des affaires correctionnelles selon le type d'infractions au niveau de la chambre correctionnelle du PAC 2nd degré.....	47
Figure 23: Répartition des affaires criminelles au cours des 9 sessions de CCO	49

LISTE DES ABREVIATIONS

ACT	<i>Activités</i>
ARMP	<i>Autorité de Régulation des Marchés Publics</i>
ARINSA	<i>Asset Recovery Inter Agency Network for Southern Africa</i>
BIANCO	<i>Bureau Indépendant Anti-Corruption</i>
CCO	<i>Cour Criminelle Ordinaire</i>
CD	<i>Conseil de discipline</i>
CDBF	<i>Conseil de Discipline Budgétaire et Financière</i>
CDP	<i>Chambre de Détention Préventive</i>
CITP	<i>Classification Internationale Type des Professions</i>
COVID 19	<i>Corona Virus Disease 19</i>
CPEAC	<i>Chaîne Pénale Economique Anti-Corruption</i>
CSBDRBE	<i>Chaine Spéciale Bois de Rose et Bois d'Ebène</i>
CSCA	<i>Chambre de Saisie et de Confiscation des Avoirs</i>
CSE	<i>Commission de Suivi et d'Evaluation</i>
CSI	<i>Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité</i>
CSM	<i>Conseil Supérieur de la Magistrature</i>
DAF	<i>Direction Administrative et Financière</i>
DCN	<i>Direction de Coordination Nationale</i>
DPP	<i>Director of Public Prosecutions</i>
DRH	<i>Directeur des Ressources Humaines</i>
DSISE	<i>Direction du Système d'Information et Suivi-Evaluation</i>
DUE	<i>Délégation de l'Union Européenne</i>
ECD	<i>Employés de Courte Durée</i>
ESSAMLAG	<i>Eastern and Southern Africa Anti-Money Laundering Group</i>
GAP	<i>Groupement d'Achat Public</i>
GIZ	<i>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>
GOUDMADA	<i>Gouvernance Démocratique à Madagascar</i>
HCJ	<i>Haute Cour de Justice</i>
ICAC	<i>Independent Commission Against Corruption</i>
IPC	<i>Indice de Perception à la Corruption</i>
IDIRC	<i>Institutions Démocratiques Intègres, Représentatives et Crédibles</i>
IST	<i>Interdiction de Sortie du Territoire</i>
JI	<i>Juge d'Instruction</i>
JILCC	<i>Journée Internationale de la Lutte Contre la Corruption</i>
LFI	<i>Loi de Finances Initial</i>
LFR	<i>Loi de Finances Rectificative</i>

LP	<i>Liberté Provisoire</i>
MAE	<i>Ministère des Affaires Etrangères</i>
MEF	<i>Ministère de l'Economie et des Finances</i>
MI	<i>Ministère de l'Intérieur</i>
MP	<i>Ministère Public</i>
MINJUS	<i>Ministère de la Justice</i>
ND	<i>Non Disponible</i>
NFD	<i>Ny Fanjakana ho an'nyDaholobe</i>
OG	<i>Objectif Global</i>
ONL	<i>Ordonnance de Non-Lieu</i>
OPJ	<i>Officiers de Police Judiciaire</i>
ORTCO	<i>Ordonnance de Renvoi devant le Tribunal Correctionnel</i>
ORCCO	<i>Ordonnance de Renvoi devant la Cour Criminelle Ordinaire</i>
OS	<i>Objectif Spécifique</i>
PAC	<i>Pôle Anti-Corruption</i>
PBF	<i>Peace Building Fund</i>
PNUD	<i>Programme des Nations Unies pour le développement</i>
PPM	<i>Plan de Passation de Marché</i>
PRMP	<i>Personne Responsable des Marchés Publics</i>
PTA	<i>Plan de Travail Annuel</i>
PTF	<i>Partenaire Technique et Financier</i>
PV	<i>Procès-verbaux</i>
RED	<i>Renforcement de l'Etat de Droit</i>
RES	<i>Résultat</i>
RPI	<i>Ressources Propres Interne</i>
SAC	<i>Système Anti-Corruption</i>
SAMIFIN	<i>Sampandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiam-bola sy Famatsiam-bola ny Fampihorohona</i>
SOA	<i>Service Opérationnel d'Activités</i>
SS	<i>Service Statistique</i>
SSE	<i>Service Suivi Evaluation</i>
SNLCC	<i>Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption</i>
UGPM	<i>Unité de Gestion de Passation de Marché</i>
UNODC	<i>United Nations Office on Drugs and Crime</i>

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DE LA COORDONNATRICE NATIONALE.....	2
INTRODUCTION.....	4

PARTIE I : RESSOURCES A LA DISPOSITION DE LA DCN ET DES PAC

CHAPITRE I - RESSOURCES HUMAINES.....	5
I.1 Personnel de la Direction de Coordination Nationale (DCN) et des PAC.....	5
I.1.1 Personnel de la DCN.....	5
I.1.2 Personnel du PAC Antananarivo.....	6
CHAPITRE II - RESSOURCES MATÉRIELLES.....	8
II.1 Acquisitions de la DCN et des PAC sur ressources propres internes (RPI).....	8
CHAPITRE III RESSOURCES FINANCIÈRES ANNÉES 2019 ET 2020.....	9
III.1. Crédits alloués à la DCN/PAC, blocage de certaines lignes budgétaires et dépenses engagées durant l'année 2020.....	9
III.2 Crédits alloués en 2020, taux de régulation et dépenses engagées de janvier à juin 2020.....	11
III.3.1 Activités de la PRMP du 01 Juillet au 31 Décembre 2019.....	12
III.3.2 Activités de la PRMP du 01 Janvier au 30 Juin 2020.....	13

PARTIE II : REALISATIONS DE LA DCN ET DU PAC ANTANANARIVO

CHAPITRE I - REALISATIONS SUIVANT LES PLANS DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2019 ET 2020.....	14
I.1 Réalisations de juillet à décembre 2019.....	14
I.2 Réalisations janvier-juin 2020.....	21
CHAPITRE II - LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC ANTANANARIVO DE JUILLET 2019 À JUIN 2020.....	31
II.1 LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC 1er DEGRE ANTANANARIVO.....	31
II.1.1 Parquet près le PAC 1er degré Antananarivo.....	31
II.1.2 Activités du Siège PAC 1er degré Antananarivo.....	39
II.2. LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC 2nd DEGRE ANTANANARIVO.....	44
II.2.1. les activités du Ministère Public près le PAC 2nd degré.....	44
II.2.2. Les activités du siège du PAC 2nd degré.....	46

PARTIE III : LES EVENEMENTS MARQUANTS

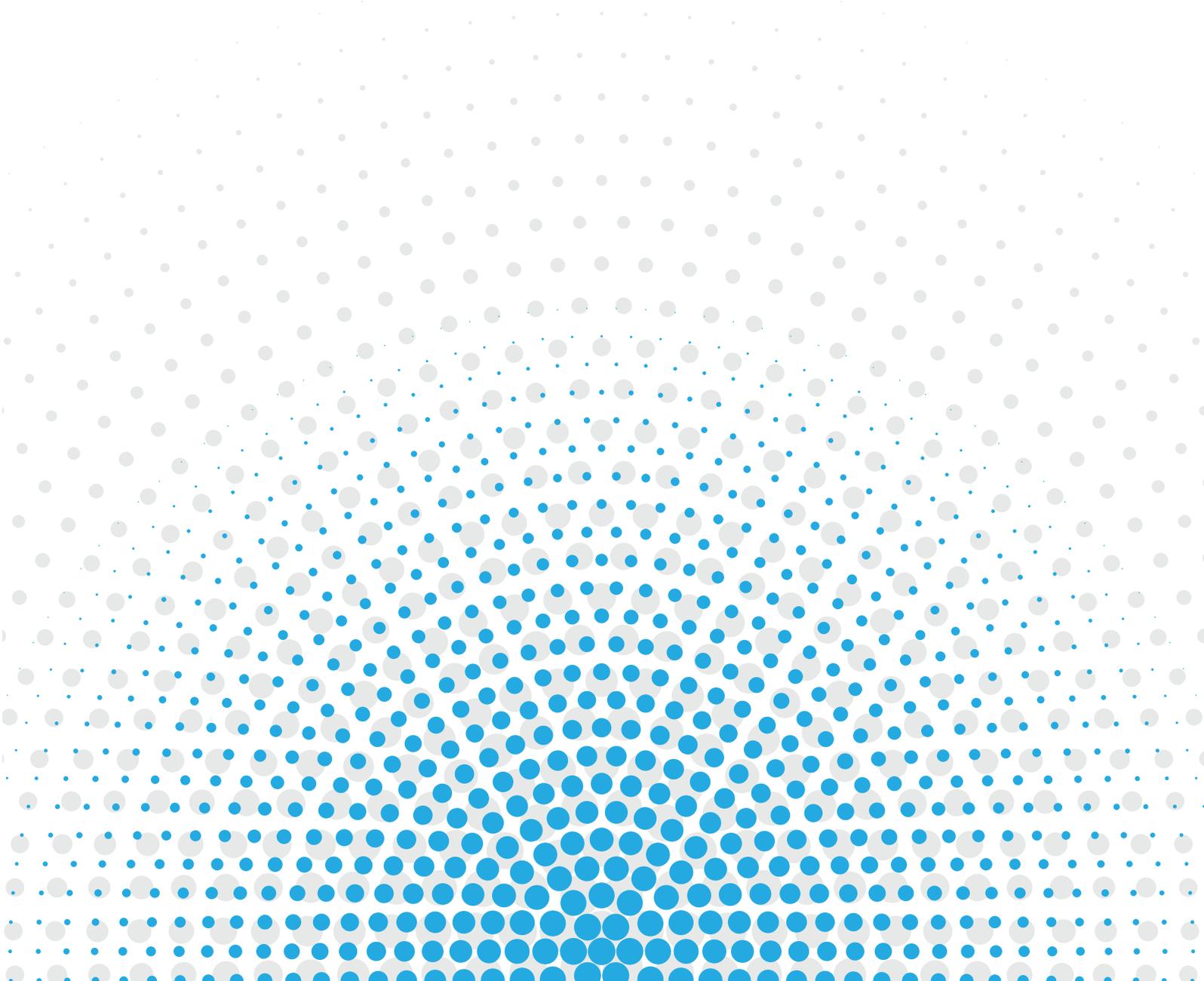
CHAPITRE I - EVENEMENTS MARQUANTS DE LA DCN ET DU PAC ANTANANARIVO.....	51
I.1 Echanges avec des délégations étrangères.....	51
I.2. Participation aux activités de célébration de la JILCC.....	52
I.3. Nomination des magistrats du Pôle Anti-corruption de Mahajanga et renforcement d'effectif du PAC d'Antananarivo.....	53
I.4. Campagne de reboisement 2020 à Ankazobe.....	53
I.5. Processus de mise en place du PAC Mahajanga.....	54
I.6. Opération QUICK WIN initiée par le MINJUS.....	54

I.7. Etat d'urgence sanitaire dû à la pandémie du Covid 19.....	54
CHAPITRE II - COLLABORATION AVEC L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.....	55
CHAPITRE III- COLLABORATION AVEC LES PTF.....	56
III.1. PNUD.....	56
III.2. GIZ.....	56
CHAPITRE IV - MISSIONS EXTERIEURES ET RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	57

PARTIE IV : LIMITES ET PERSPECTIVES

CHAPITRE I- LES LIMITES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA DCN ET DES PAC.....	58
CHAPITRE II- LES PERSPECTIVES.....	58
LISTE DES TABLEAUX.....	60
LISTE DES FIGURES.....	62
LISTE DES ABREVIATIONS.....	63
TABLE DES MATIERES.....	65
ANNEXES.....	67

ANNEXES



ANNEXE 1 a- Acquisition par Ressources Propres Internes : MATERIELS ROULANTS ET MATERIEL INFORMATIQUE

N°	CATEGORIE	LIBELLE
1	MATERIELS ROULANTS	SUZUKI VITARA
2		MITSUBISHI PAJERO SPORT
3	MATERIEL INFORMATIQUE	IMPRIMANTE LASER COULEUR

ANNEXE 1 b- Acquisition par Ressources Propres Internes :

N°	DESIGNATION
1	Agrafe
2	Agrafeuse
3	Arrache agrafe
4	Attaches lettres géantes
5	Baguettes spirales 12mm
6	Baguettes spirales 14mm
7	Baguettes spirales 16mm
8	Baguettes spirales 18mm
9	Baguettes spirales 22mm
10	Baguettes spirales 8mm
11	Bloc cube
12	Bloc note MM
13	Boite archives
14	Cahier GF 100pages
15	Cahier GF 200pages
16	Calculatrice
17	Carton chemise
18	Chemise à sangle
19	Chemises plastiques à rabats
20	Ciseaux
21	Classeur à levier
22	Classeur à plusieurs vues
23	Colle de bureau
24	Conteneur cubique
25	Corbeille à papier
26	Couverture cartonnée
27	Couverture transparente A4 en plastique
28	Crayon
29	Encre tampon rouge
30	Enveloppe GM(A4)
31	Enveloppe MM(A5)
32	Enveloppes PM(bleu)
33	Ficelle de bureau

N°	DESIGNATION
34	Flipshart
35	Gomme
36	Marker non permanent
37	Marker permanent
38	Marque page
39	Papier blanc A4
40	Papier couleur jaune
41	Papier couleur verte
42	Pinces papier 19mm
43	Pinces papier 25mm
44	Pinces papier 32mm
45	Pinces papier 41mm
46	Pinces papier 51mm
47	Porte-cachets
48	POST-IT
49	Pot à stylos
50	Règle graduée
51	Ruban adhésif GM
52	Scotch PM
53	Stylos bleu
54	Stylos correcteur
55	Stylos noir
56	Stylos rouge
57	Surligneurs couleurs
58	Taille crayon
59	Tampon encreur
60	Timbre date
61	Trombone PM

ANNEXE 2 : DON DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

N °	DESIGNATION AVEC CARACTERISTIQUES	Nombres	PTF
1	LAPTOP : dell latitude 3490	2	PNUD
2	ECRAN:dell moniteur E1916H -18.5 black	2	PNUD
3	VIDEO PROJECTEUR: dell professionalprojector p318S	2	PNUD
4	PHOTOCOPIEUSE: HP laserjet Entreprise 700 MFP M725dn	1	PNUD
5	SERVEUR AVEC ECRAN: serveur HPE ML Gen10 4LFF Plg CTO svr	1	PNUD
6	Ecran: HP prodisplay P203 20 inch monitor	1	PNUD
7	Serveur Mini PC	1	NFD
8	Stations de travail de type Mini PC	17	NFD
9	Licence Omnis Serveur 40 utilisateurs	1	NFD
10	Onduleurs de 5000 VA	1	NFD
11	Onduleurs de 600 VA	3	NFD
12	Imprimantes à jet d'encre réseau à réservoirs d'encre intégrés	1	NFD
13	Imprimante thermique direct étiquette autocollante	4	NFD
14	Scanner à défilements réseau 30 ppm recto verso	2	NFD
15	Lecteur QR Code 1D 2D/ USB fixe	17	NFD
16	Installation et mise en réseau	1	NFD
17	Consommable imprimante jet d'encre réserve encre	1	NFD
18	Etiquette imprimante thermique	100	NFD
19	Ruban de transfert imprimante étiquette	50	NFD
20	Unité centrale LENOVO	2	AMBASSADE DE CHINE
21	Ecran moniteur LENOVO	2	AMBASSADE DE CHINE
22	Imprimante HP	2	AMBASSADE DE CHINE
23	Enceintes acoustiques	5	AMBASSADE DE CHINE
24	Projecteur multimédia	1	AMBASSADE DE CHINE
25	Camera CANON	1	AMBASSADE DE CHINE
26	Téléphone portable NOKIA 6700S	2	AMBASSADE DE CHINE
27	Téléphone portable NOKIA 5800	2	AMBASSADE DE CHINE
28	Bicyclettes	3	AMBASSADE DE CHINE



P.A.C

Pôles Anti-Corruption



**Direction de Coordination Nationale
des Pôles Anti-Corruption**

www.dcn-pac.mg

Bâtiment CNaPS 67Ha, 5ème étage
Antananarivo 101

Ce document a été édité et publié avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement et du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui à la Gouvernance Démocratique à Madagascar (GouDMada). Ce projet vise à renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques à travers un appui aux institutions de lutte contre la corruption et de redevabilité ainsi qu'à la création d'espaces de dialogues et d'accès à l'information.



Nations Unies
Consolidation de la paix
UN PBF - Fonds pour la
Consolidation de la Paix

